

La Vie Gêtoise

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS



N° 14

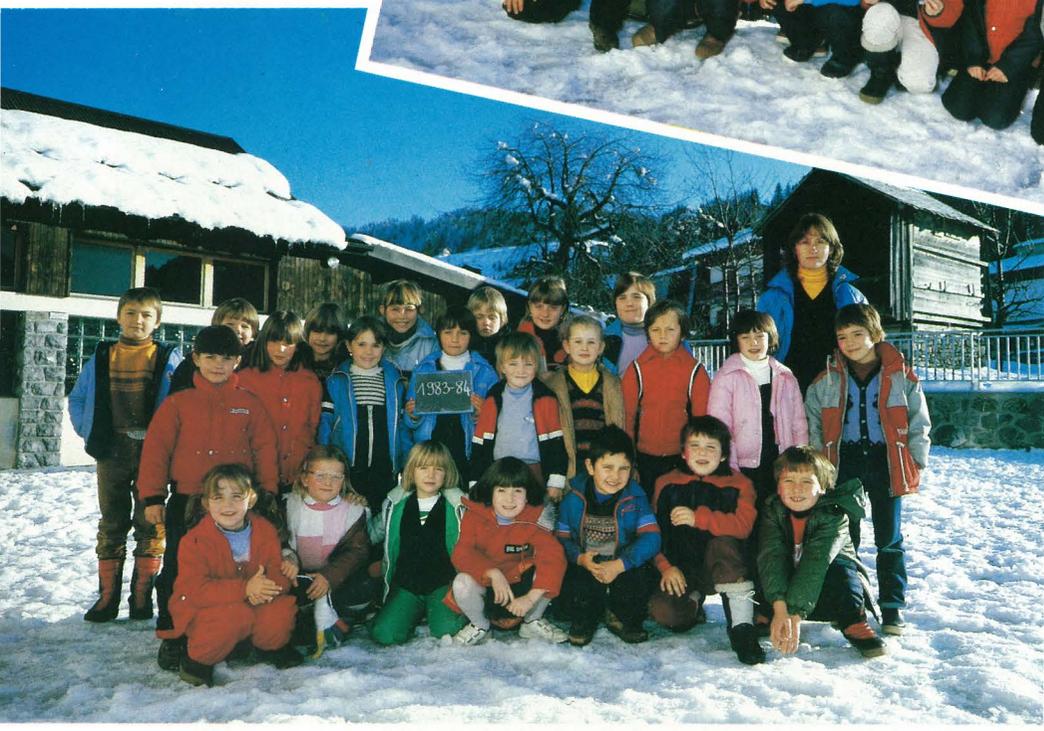
DÉCEMBRE 1983

ECOLE COMMUNALE

ANNÉE SCOLAIRE
1983



Δ
Directrice :
Mme Michelle Pernollet



Δ
Institutrice :
Mme Michèle Baud



Institutrice : ⇨
Mme Patricia Héritier



Editorial

Gêtois, Gêtoises,

L'année 1983 a été marquée par les élections municipales qui ont apporté un changement presque total de l'assemblée chargée de la gestion communale. Sur quinze membres de cette assemblée, treize sont nouveaux.

Venus de listes diverses ou de candidatures isolées, notre premier travail a consisté à rendre cette équipe homogène.

Afin de bien connaître le fonctionnement d'un conseil municipal, les réunions se sont succédé à un rythme accéléré : réunion du conseil presque chaque semaine ; réunions fréquentes de commissions. De plus, les principaux responsables des administrations ont été invités à nous faire des exposés : équipement, P.O.S., finances, etc. Certains conseillers ont assisté à des cours de gestion communale organisés par l'association des maires.

Les principaux projets en cours ont été poursuivis : salle polyvalente, chemin des Cornuts à la Combe, réfection du C.D. 902, assainissement des P'teaux ; d'autres ont été différés et se réaliseront en 1984 : télésiège de la Pointe (au Chéry), adduction d'eau du Pont des Gets, extension du réseau aux Métrallins, à la Combe, assainissement aux Puthays et aux Perrières, etc.

Sur le plan intercommunal, les relations étroites existant avec les communes voisines ont été maintenues et même développées. Dans le cadre du domaine skiable, des réunions ont eu lieu avec les communes entourant le Roc d'Enfer, en vue d'harmoniser les équipements et permettre des liaisons ininterrompues entre toutes les communes.

L'équipe est maintenant bien rodée ; elle est prête à faire face à ses responsabilités.

Le conseil municipal.

Le conseil municipal

élu les 6 et 13 mars 1983



MAIRE :

MONNET Alphonse, Le Pontet, né le 24-5-1922.

ADJOINTS :

COPPEL Albert, Le Pied de l'Adroit, né le 7-10-1943 ;

COPPEL Jean, les Granges, né le 30-4-1927 ;

MUTILLOD Pierre, La Farandole, né le 12-11-1942.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

ANTHONIOZ Henri, Le Lumina, né le 17-4-1951.

ANTHONIOZ Léon, Le Léry, né le 18-5-1932.

ANTHONIOZ Louise, Les Marais, née le 11-6-1930.

BASTARD Jean-Luc, La Maison d'en Bas, né le 15-8-1959.

BERGOEND Marie-Rose, Les Clos, née le 22-7-1946.

DELAVAY Jean, Le Nantaux, né le 30-10-1932.

GALLAY Gilbert, Chalet Hollidays, né le 6-10-1927.

MALGRAND Marcel, chef-lieu, né le 14-8-1945.

MARION Léon, Les Fauvettes, né le 3-10-1940.

MICHAUD Jacques, Chalet Cocorico, né le 1-1-1949.

PUGIN BRON Paul Jacques, Eleress, né le 11-1-1943.

Les commissions communales

BUDGET - FINANCES - SUBVENTIONS

Président : MARION Léon.

BERGOEND Marie-Rose, MALGRAND Marcel, COPPEL Albert, ANTHONIOZ Louise, GALLAY Gilbert, SABOTIER Joël, DELAVAY Chantal, BERTHET François.

VOIRIE - DÉNEIGEMENT

Président : COPPEL Jean.

DELAVAY Jean, ANTHONIOZ Léon, MUTILLOD Pierre, MUGNIER Jean, ROSSIN Christian, HERITIER Eric, GAY Paul, ANTHONIOZ François, BAITANDYS.

URBANISME - PERMIS DE CONSTRUIRE

Président : ANTHONIOZ Henri.

ANTHONIOZ Louise, PUGIN Jacques, DELAVAY Jean, ANTHONIOZ Léon, HERITIER Eric, DELAVAY Daniel, HEBRARD Jean-Charles, MONNET Christian, GROROD Philippe, TROMBERT Roland.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Président : MONNET Alphonse.

DELAVAY Jean, COPPEL Jean, MARION Léon, BASTARD Jean-Luc, HEBRARD Jean-Charles, TOURNIER Maurice, BAUD Marc, TROMBERT Roland, BAUD Guy.

EAU - ASSAINISSEMENT - ÉLECTRICITÉ

Président : MALGRAND Marcel.

ANTHONIOZ Henri, COPPEL Albert, MICHAUD Jacques, ANTHONIOZ François, plombier, Le Bénevry.

PISTES - TÉLÉSKIS

Président : MUTILLOD Pierre.

BASTARD Jean-Luc, MICHAUD Jacques, PUGIN Jacques, DUGERDIL René, TROMBERT Roland, CONTAT Daniel, BERTHET Jean, MUDRY Jean-Jacques, SOLAVAGIONE Jacky, MUGNIER Christophe.

PERSONNEL COMMUNAL

Président : COPPEL Albert.

MARION Léon, GALLAY Gilbert, MALGRAND Marcel.

MATÉRIEL DE VOIRIE ET TÉLÉSKIS

Président : COPPEL Jean.

ANTHONIOZ Léon, ANTHONIOZ Henri, MUTILLOD Pierre, DELAVAY Jean, ROSSIN Christian, MOGENIER Gilbert, GROROD Philippe, PICAUD Loïc, SABOTIER Joël.

ENVIRONNEMENT - O.N.F. - AGRICULTURE

Président : BERGOËND Marie-Rose.

COPPEL Jean, DELAVAY Jean, BASTARD Jean-Luc, BLANC Jean-Jacques, MUGNIER Jean, CONTAT Edouard, DAVY Marie-Hélène, PELVAT Pierre, BONHOMME Jean-Claude, BLANC Désiré, CONTAT Daniel, ANTHONIOZ Emile.

JEUNESSE - SPORTS - ÉCOLES

Président : PUGNIN Jacques.

BASTARD Jean-Luc, MICHAUD Jacques, MALGRAND Marcel, ANTHONIOZ Louise, PARIS Christiane, PERNOLLET Michelle, TOURNIER Serge, FEODOROFF Serge, BLANC Régis, MUGNIER Pascal.

ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Président : MICHAUD Jacques.

GALLAY Gilbert, MUTILLOD Pierre, MALGRAND Marcel, BOUCHET Denis, GROROD Philippe, TOURNIER Serge, KOEGLER Bruno, LEGER René, PICAUD Loïc.

RELATIONS ET COORDINATION

Président : GALLAY Gilbert.

PUGIN Jacques, MICHAUD Jacques, ANTHONIOZ Henri, CONTAT Daniel, BAUD Marc, BOUCHET Denis, LEGER René, BAUD Jean-Michel, ANTHONIOZ-ROSSIAUX Jacqueline.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Président : ANTHONIOZ Louise.

MARION Léon, BERGOEND Marie-Rose, COPPEL Jean, ASBROUCQ Claude, BLANC Marie, MUTILLOD Josy, COPPEL Henri. Membres associés : PERNOLLET Yvette, COPPEL Huguette, BLANC Yvonne, délégués du sous-préfet jusqu'à novembre 1983 ; TROLLIET Claude, PERNOLLET Andrée.

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DES SYNDICATS

S.A.E.M. DU MONT-CHÉRY :

Président : MONNET Alphonse.

MARION Léon, PUGIN Jacques, GALLAY Gilbert, MUTILLOD Pierre.

S.I.V.O.M. DE LA VALLÉE D'AULPS :

MONNET Alphonse, COPPEL Albert, BASTARD Jean-Luc.

S.I.V.O.M. DU HAUT-GIFFRE :

MONNET Alphonse, COPPEL Jean.

C.E.G. DE SAINT-JEAN-D'AULPS :

MALGRAND Marcel, COPPEL Albert.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE JOUX-PLANE :

MUTILLOD Pierre, MICHAUD Jacques, PUGIN Jacques, MONNET Alphonse.

SYNDICAT DE COMMUNES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL :

MONNET Alphonse, COPPEL Albert.

DÉLÉGUÉS DE L'OFFICE DU TOURISME :

COPPEL Albert, MUTILLOD Pierre.

DÉLÉGUÉS COMMISSION DE GESTION REMONTÉES MÉCANIQUES FRANCO-SUISSES DES PORTES DU SOLEIL :

MONNET Alphonse, MUTILLOD Pierre.

MASSIF DU ROC D'ENFER :

Président : MONNET Alphonse.

MUTILLOD Pierre, BASTARD Jean-Luc, PUGIN Jacques.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS :

Président : MONNET Alphonse.

Titulaires : ANTHONIOZ Louise, MICHAUD Jacques, BLANC Ernest, BERGOEND Roger, BAUD Eliane.

Suppléants : VIAUD Robert, CONTAT Edouard, ANTHONIOZ François, BAUD François, PERNOLLET André, ANTHONIOZ Alain.

Il manque dans le monde trois millions de médecins : devenez médecins.

Près d'un milliard d'êtres humains ne savent ni lire ni écrire : devenez des enseignants.

Deux hommes sur trois ne mangent pas à leur faim : devenez des semeurs et, des terres incultes, faites surgir les récoltes qui les rassasieront.

Vos frères ont besoin de vous : dans n'importe quelle discipline, devenez très simplement, très noblement des « ouvriers ». Devenez quelqu'un, pour faire quelque chose.

Raoul FOLLEREAU.

COMPTE ADMINISTRATIF 1982

COMMUNE

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,

Denrées et fournitures	408.481,15
Frais de personnel	2.331.393,62
Impôts et taxes	98.583,50
Travaux et services extérieurs	1.417.872,49
Participation et contingents	796.845,37
Subventions	1.260.998,50
Frais de gestion générale	328.715,81
Frais financiers	1.540.738,93
Charges antérieures	8.263,56
Prélèvement pour dépenses d'investissement	1.905.083,25

Total des dépenses **10.096.976,57**

RECETTES :

dont,

Produits de l'exploitation	742.901,92
Produits domaniaux	742.499,96
Produits financiers	4.810,87
Recouvrements subventions	238.189,09
Dotation globale de fonctionnement	4.928.339,00
Impôts indirects	355.063,35
Contributions directes	2.751.446,00
Produits exceptionnels	70,50
Produits antérieurs	837,00
Résultats antérieurs	1.252.003,22

Total des recettes **11.016.160,91**

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE **919.184,34**

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,

Remboursement d'emprunts et dettes	857.258,95
Acquisition de terrains	81.437,72
Acquisition matériel incendie	4.737,05
Acquisition matériel et outillage divers	83.836,34
Acquisition matériel de transports	50.789,18
Travaux bâtiments mairie-école	38.330,86
Travaux salle des fêtes	28.224,00
Travaux de voies et réseaux divers	608.382,11
Base de loisirs et plein air	21.960,63
Extension réseau d'eau	140.017,68
Urbanisation du Char-Rond	55.000,00
Réémetteur de TV	71.419,05
Affectation à la régie communale	1.300.000,00

Total des dépenses **3.341.393,57**

RECETTES :

dont,

Produit au titre du plafond légal de densité	156.901,60
Fonds de compensation pour la T.V.A.	702.816,00
Cession gratuite de terrains	66,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	1.905.083,25
Aménagement route des Cornuts	334.000,00
Subventions d'équipement réémetteur T.V.	124.424,72
Aliénation de biens meubles et immeubles	41.001,00
Subvention équipement voies communales diverses	77.101,00

Total des recettes **3.341.393,57**

COMPTE ADMINISTRATIF 1982

RÉ-CO-GETS

RÉGIE COMMUNALE DES REMONTÉES MÉCANIQUES

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Denrées et fournitures	258.620,18
Frais de personnel	3.901.036,92
Impôts et taxes	119.828,53
Travaux et services extérieurs	2.532.377,92
Participation et contingents	967.628,49
Répartition recettes station	5.895.418,44
Frais de gestion générale	189.436,75
Frais financiers	2.786.440,26
Charges antérieures	6.657,38
Prélèvement pour dépenses d'investissement	3.575.222,00
Total des dépenses	20.232.666,87

RECETTES :

dont,	
Produits de l'exploitation	16.449.527,64
Coupes de bois	109.000,00
Location des immeubles et du matériel	3.200.026,80
Droits de stationnement	101.404,00
Recouvrements et subventions	337.754,87
Produits exceptionnels	114.481,15
Excédent reporté	59.133,64
Total des recettes	20.371.328,10

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE 138.661,23

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Déficit d'investissement reporté	2.163.489,65
Remboursements d'emprunts	978.721,83
Syndicat départemental d'électricité	64.952,23
Acquisition de matériel outillage et mobilier	386.878,27
Acquisition de matériel de transports	96.304,94
Travaux bâtiments gares télécabine Chéry	1.246.926,31
Télesiège de La Grande Ourse	190.209,44
Télesiège de Nabor	81.675,46
Télesiège des Planeys	2.643.071,05
Télesiège de La Mouille aux Chats	679.965,61
Grosses réparations bâtiments	134.534,40
Gare de la Rosta	802,05
Travaux de pistes de ski	358.592,76
Travaux dans le parc souterrain	222.566,04
Télécabine des Perrières	1.000,00
Total des dépenses	9.249.690,04

RECETTES :

dont,	
Affectation en capital	1.300.000,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	3.575.222,00
Produits des emprunts	149.000,00
Aliénation matériel divers	10.492,46
Aliénation matériel de transport	15.006,94
Emprunt Mouille aux Chats	270.000,00
Emprunt Les Planeys	3.850.000,00
Récupération T.V.A. travaux et bâtiments	145.056,09
Aliénation de biens pistes	46.060,01
Récupération T.V.A. travaux de pistes	1.541,25
Récupération T.V.A. parking	38.588,35
Subventions d'équipement	318.125,00

Total des recettes 9.719.092,10

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE 469.402,06

COMPTE ADMINISTRATIF 1982

ASSAINISSEMENT

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Travaux et fournitures et services extérieurs	293.644,71
Transports et déplacements	3.814,77
Frais divers de gestion	6.307,55
Frais financiers	373.145,45
Pertes	10.191,74
Total des dépenses	687.104,22

RECETTES : dont,

Redevance assainissement	245.387,69
Subvention d'exploitations reçues	512.932,00
Produits accessoires	23.152,28
Profits	7.942,97

Total des recettes	789.414,94
---------------------------------	-------------------

PROFIT DE L'EXERCICE	102.310,72
-----------------------------------	-------------------

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Remboursement d'emprunts	148.279,62
Acquisition bien meubles et immeubles	10.000,00
Extension réseaux	216.468,19
Travaux neufs station d'épuration	1.223,01
Total des dépenses	375.970,82

RECETTES :

dont,	
Subvention d'équipements	100.100,00
Taxe locale d'équipement	124.436,00
Emprunts	100.000,00
Excédent antérieur	395.380,16

Total des recettes	719.916,16
---------------------------------	-------------------

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT	343.945,34
--	-------------------

COMPTE ADMINISTRATIF 1982

BUREAU D'AIDE SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Impôts fonciers	260,00
Repas du 3 ^e âge et autres prestations	43.298,30
Secours en argent	6.000,00
Total des dépenses	49.558,30

RECETTES :

dont,	
Ventes de produits ou de services	50,00
Part sur les concessions cimetière	325,00
Part sur impôt spectacles	1.420,16
Subventions de la commune	40.900,00
Produits des quêtes	1.208,00
Excédent de fonctionnement reporté	7.417,69

Total des recettes	51.320,85
---------------------------------	------------------

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	1.762,55
--	-----------------

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE 1982

NAISSANCES

○ *A l'intérieur de la commune : néant.*

○ *A l'extérieur de la commune :*

FONTENIAUD Julie, née le 4 janvier à Annemasse, fille de Michel et de Martine Anthonioz-Rossiaux, Les Perrières.

KOCAK Ese, née le 19 janvier à Cluses, fille de Emin et d'Asiye Polat, Le Château.

BLANC Arthur, Alexis, né le 26 janvier à Thonon-les-Bains, fils de Jean-Robert et de Monique Anthonioz, Le Bénevy.

DUCRETTET Stéphanie, Yvette, née le 24 avril à Cluses, fille de Jean-Michel et d'Yvette Anthonioz, Les Pérys.

CHAMBRE Anne-Laure, Michèle, née le 12 mai à Cluses, fille de Michel et de Françoise Vallin, La Massouderie.

GANDAUX Nathalie, née le 11 juin à Bonneville, fille de Jean-Paul et de Chantal Deschamps, Le Schuss.

LOISON Jessica, née le 20 juin à Bonneville, fille de Patrick et de Roselyne Costard, Retour aux Neiges.

DELAVAY Alexandre, André, Félix, né le 1^{er} juillet à Cluses, fils de Daniel et de Maryse Fimaloz, Le Bénevy.

ANTHONIOZ JérémY, né le 11 août à Cluses, fils de Claude et de Françoise Richard, chalet Bon Accueil.

GURSKI Stéphane, Gunther, Joseph, né le 17 août à Thonon-les-Bains, fils de Christian et de Dominique Mugnier, hôtel Mont-Chéry.

ANTHONIOZ Isaline, Marie, née le 4 septembre à Cluses, fille de Georges et de Marie-Christine Coppel, Les Clos.

COPPEL Marjorie, Françoise, née le 17 octobre à Cluses, fille de Michel et de Jeanne Richard, La Vouagère.

BARGAIN Marie, née le 19 octobre à Bonneville, fille de Claude et de Lauer Tharcisse, Le Pied de l'Adroit.

BONHOMME Anouck, Fleur, née le 12 septembre, fille de Jean-Claude et de Chantal Monnet, Lasarre.

POUPON Grégory, Roger, né le 9 novembre à Annemasse, fils de Michel et de Marguerite, L'Etrivaz.

GALLAY Elise, Pauline, née le 21 novembre à Annemasse, fille de Patrick et de Chantal Tavernier, chalet Holidays.

PERNOLLET Magalie, Marie-Madeleine, née le 1^{er} décembre à Annemasse, fille de Michel et de Marie-France Moccand-Jacquet, Magy.

MARIAGES

○ *A l'intérieur de la commune :*

Le 27 avril : GARY Eric, Claude, André, employé remontées mécaniques et maçon, demeurant aux Gets, « Chalet Delavay », et RUCHE Béatrice, Christiane, cuisinière, demeurant aux Gets, « Chalet Delavay ».

Le 15 mai : ANTHONIOZ Hubert, Elie, maçon, demeurant aux Gets, Les Métrallins, et PERNOLLET Martine, Yvonne, caissière, demeurant aux Gets, Les Grangettes.

Le 5 juin : BESSON Michel, Clovis, menuisier-ébéniste, demeurant à Mieussy, chef-lieu, et COPPEL Régine, Marie-Claude, réceptionniste, demeurant aux Gets, hôtel La Boule de Neige.

Le 12 juin : PERNOLLET Maurice, Antoine, électromécanicien, demeurant aux Gets, Magy, et DUCRETTET Yolande, Louise, Renée, fille de salle, demeurant aux Gets, hôtel Les Sports.

Le 14 août : CALCIO-GAUDINO Jean, Clément, expert de coopération culturelle, résidant aux Gets, Le Laité, et DALLE-MAGNE Jeanine, Georgette, Pierre, Marie, Gérard, ingénieur commercial, résidante aux Gets, Le Laité.

Le 18 septembre : TROMBERT Bernard, Jean, professeur de ski, demeurant aux Gets, Les Clos, et PYTHON Monique, Catherine, secrétaire, demeurant à Loisin, « Aux Quatre Vents ».

Le 25 septembre : TAVERNIER Gilbert, skiman, demeurant à Morzine, Les Bois Venants, et BAUD Marie-Laure, Hélène, serveuse, demeurant aux Gets, La Transhumance.

Le 2 octobre : PERNOLLET Rémy, Fernand, employé remontées mécaniques, demeurant aux Gets, Magy, et DEVE Evelyne, Michèle, Marie, employée d'hôtel, demeurant à Ploeu-sur-Lie (Côtes-du-Nord), 41, rue de l'Eglise.

Le 11 décembre : PASQUIER Michel, Jean, Claude, ingénieur forage, demeurant aux Gets, Le Bénevy, et KHETTAR Kheira, relations publiques, demeurant à Arpajon (Essonne), 1, rue Saint-Blaise.

Le 28 décembre : PENNEC Alphonse, Jean, artisan, résidant aux Gets, et LEBOURGEOIS Monique, Ginette, technicienne médicale, résidente aux Gets.

○ *A l'extérieur de la commune :*

A Megris (Côtes-du-Nord), le 2 septembre : TAGAND Marcel, Marius, cuisinier, demeurant aux Gets, et ROVAULT Maryse, Michèle, serveuse, demeurant à Quelaron, Megris.

A Goumois (Doubs), le 30 octobre : COPPEL Christan, Joseph, chauffeur d'engins, demeurant aux Gets, La Pierre, et LORIAU Isabelle, sans profession, demeurant à Goumois.

DÉCÈS

○ *A l'intérieur de la commune :*

BERGOEND Jean, Marie, Célestin, fils de Claude et de Marie-Louise Pernollet, veuf de Jeanne Mugnier, décédé le 11 janvier, 79 ans.

CHASSAGNE Gérard, René, fils d'André et de Marcelle Gallien, célibataire, décédé le 19 février, 27 ans.

PLAGNANT Daniel, François, Constant, fils de Georges et de Marie Ramel, célibataire, décédé le 19 février, 29 ans.

FOLLIET Marie-Louise, fille d'Ignace et de Stéphanie Berthoud, veuve de Joseph Degrange, décédée le 14 mars, 75 ans.

BERGOEND Robert, Emile, fils d'Emile et de Jeanne Anthonioz, célibataire, décédé le 12 avril, 64 ans.

ANTHONIOZ Marie, Germaine, fille d'Alfred et de Françoise Gérard, décédée le 20 avril, 76 ans.

BERGOEND Jean, François, fils de Joseph et de Marie Grevaz, célibataire, décédé le 2 mai, 71 ans.

POUPON Roger, Georges, Henri, fils de Noël et de Jeanne Bouvier, époux d'Elise Quincy, décédé le 28 mai, 49 ans.

GALLAY Jean, Marcel, fils de Valentin et de Joseph Baud, époux de Denise Pernollet, décédé le 1^{er} juillet, 64 ans.

○ *A l'extérieur de la commune :*

COUTURIER Jacques, Marc, Henri, né le 18 novembre 1940 à Meknès (Maroc), décédé le 4 juin à Cambrai (Nord).

COPPEL Joseph, Alfred, né le 28 février 1912 aux Gets, décédé le 7 août à Bonneville.

*Aimer, C'est se pencher sur la souffrance
Savoir donner un peu de soi
Et faire retrouver l'espérance
A tous ceux qui n'ont plus de joie.*

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE 1983

NAISSANCES

○ *A l'intérieur de la commune : néant*

○ *A l'extérieur de la commune :*

BOULOGNE Olivier Luc, né le 6 janvier à Bonneville, fils d'Alain et de Martine Reignier, chef-lieu.

DEFRASNE Coralie, née le 2 avril à Ambilly, fille de Gilbert et d'Elisabeth Saily, Magy.

PUGIN-BRON Aurore, née le 17 mai à Cluses, fille de Jacques et de Martine Bourgeois, « Eleress ».

COPPEL Anaïs, Lucile, née le 16 juin à Annemasse, fille de Jacky et de Suzanne Darbelay, Les Granges.

MUGNIER Benjamin Serge, Jean-Jacques, né le 2 juillet à Thonon-les-Bains, fils de Gilles et de Chantal Lappierre, chef-lieu.

HERITIER Amandine, née le 10 juillet à Thonon-les-Bains, fille d'Eric et de Gisèle Christinaz.

VINAT Romain, Henri, Philippe, né le 29 juillet à Bonneville, fils de Philippe et de Josiane Anthonioz, « L'Isba ».

MUGUEL Ophélie, Elise, Catherine, née le 22 août à Paris 4^e, fille de Jean-Louis et de Charline Monchecourt, Le Pré.

LANCON-PEGUET Ludovic, Alain, né le 23 septembre à Annemasse, fils d'Alain et de Marie-Noëlle Monnet, Le Bénévy.

GARY Sylvia, Delphine, née le 26 septembre à Thonon-les-Bains, fille d'Eric et de Béatrice Ruche, « Le Mardèret ».

COPPEL Romuald, Bastiste, né le 10 octobre à Annemasse, fils de Didier et de Carole Moenne, « Les Girolles ».

COPPEL Julien, né le 8 octobre à Bonneville, fils de Christian et d'Isabelle Loriau.

PASSAQUAY Cyril, Louis, Jean-François, né le 8 octobre à Annemasse, fils de Marie-Dominique Passaquay, « Le By ».

FONTAINE Ludovic, né le 10 novembre à Annemasse, fils de Michel et de Christine Eymond, « Le Grizzli ».

ANTHONIOZ Mathieu, Gérard, né le 17 décembre à Bonneville, fils de Christian et d'Anne Casseron, « L'Edelweiss ».

COPPEL Clarisse, Marie, Odette, née le 28 décembre à Thonon-les-Bains, fille de Paul et de Catherine Richard, Col de Ranfolly.

STREBINGER Maud, Tetuanui, née le 28 décembre à Cluses, fille de Philippe et de Marie-Agnès Laheurte.

PASQUIER, Grégory, Karim, Lucien, né le 29 décembre à Thonon-les-Bains, fils de Michel et Kheira Khettar, chalet les Chamois Blancs.

MARIAGES

○ *A l'intérieur de la commune :*

Le 21 mai : MAIRE Dominique, Léon, électrotechnicien, demeurant aux Gets, « Le Ardèret », et ANTHONIOZ Brigitte, Marthe, Marie, commerçante, demeurant aux Gets « Le Clos Savoyard ».

Le 4 juin : COUTIER Didier, dessinateur, demeurant aux Gets, « Chalet Talweg », et CHEBAH Hayat, coiffeuse, demeurant aux Gets « Immeuble Villard ».

Le 18 juin : BAUD Roger, Armand, gérant de dépôt, demeurant à Mieussy « Lapraz d'en Haut », et AUDIBERT Annie, Solange, employée des P.T.T., demeurant aux Gets, « L'Etrivaz ».

Le 15 octobre : DEFFERT Christian, cuisinier, demeurant à Morzine, « Hôtel Les Bruyères », et BERGOEND Annick, Marie, Marthe, comptable, demeurant aux Gets, Le Pied de l'Adroit.

Le 12 novembre : CABUIS Jean-Pierre, Georges, employé de banque, demeurant aux Gets, « Les Folliets », et BLANC Eliane, Monique, employée d'assurance, demeurant aux Gets, « La Rocaille ».

Le 17 novembre : BARRAS Michel, Marie, Paul, guide et moniteur de ski, demeurant à Samoëns, « Le Moulin », et BLANC Danielle, Anne-Marie, hôtelière, demeurant aux Gets, « Le Régina ».

○ *A l'extérieur de la commune :*

A Douvaine (Haute-Savoie), le 28 mai : COPPEL Hugues, moniteur en téléski, demeurant aux Gets, « Les Granges », et BLANC Murielle, coiffeuse, demeurant à Douvaine, « Les Petites Conches ».

A Pouzioux (Vienne), le 30 avril : ALMEIDA RODRIGUES Augusto, plongeur, demeurant aux Gets, Hôtel Bel'Alpe, et BLANCHARD Yveline, femme de chambre, demeurant à Charasson-de-Pouzioux (Vienne).

A Annecy, le 28 mai : PERNOLLET Paul, pisteur-secouriste, demeurant aux Gets, « Les Grangettes », et CARBILLET Bernadette, éducatrice, demeurant à Annecy, 22, rue de la Gare.

A Henin-Beaumont (Pas-de-Calais), le 19 novembre : BASTARD Daniel, agent E.D.F., demeurant aux Gets, Les Clos, et SIOURILAS Michelle, monitrice-éducatrice, demeurant aux Gets, Les Clos.

A Cluses, le 5 décembre : BAUD Yves, employé communal, demeurant aux Gets, « Retour aux Neiges », et MABBOUX Brigitte, vendeuse, demeurant à Cluses, 2, rue Pasteur.

DÉCÈS :

○ *A l'intérieur de la commune :*

COPPEL François, Marius, fils de Claude et de Françoise Delavay, célibataire, décédé le 8 avril, 73 ans.

CHAMAUX Marie-Antoinette, Claudette, fille de Francisque et de Marie-Louise Verollet, épouse de René Mirigay, décédée le 20 juin, 59 ans.

VANROY Marcel, Lodewijk, Jan, fils d'Albert et d'Elisabeth Van de Velde, époux de Jeanine Meevsen, décédé le 27 juin, 56 ans.

○ *A l'extérieur de la commune :*

ANTHONIOZ-BLANC Raymonde, Eugénie, née le 23 septembre 1935, à Taninges, décédée le 11 février à La Tronche (Isère).

ANTHONIOZ Joseph, André, Marie, né le 23 janvier 1922 à Passy, décédé le 19 février à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).

ANTHONIOZ Joseph, Marius, né le 10 mai 1903 aux Gets, décédé le 1^{er} juin à Ambilly.

MARTIN Marie, Yvonne, née le 15 février 1919 à Annecy, décédée le 1^{er} juin à Ambilly.

REIMANN Pierre, Rodolphe, né le 20 mai 1959 à Paris 12^e, décédé le 27 juin à Heyres (Var).

ZAMMATTIO Anna, née le 7 septembre 1900 à Aviano (Italie), décédée le 2 août à Reignier.

RAMEL Raymond, Francis, né le 16 mars 1915 à La Côte d'Arbroz, décédé le 11 août à La Tour (Haute-Savoie).

BARRAS Odette, Marie-Louise, née le 20 mai 1928, à Abondance, décédée le 22 octobre à Lyon 4^e.

MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE 1883

DÉCLARATION DE NAISSANCES DE L'ANNÉE 1883

ANTHONIOZ Pierre-François, né le 4 janvier, fils de Jules César, cultivateur, et de Marie-Etienne Anthonioz.

MUGNIER Françoise-Claudia, née le 16 janvier, fille de Marie Isidore, géomètre, et de Marie-Louise Coppel.

GRANGE Bernard, Joseph, né le 28 janvier, fils de Jean, cultivateur, et de Marie-Françoise Grevaz.

MARTIN Jean, Joseph, Elie, né le 23 mars, fils de Joseph, cultivateur, et d'Angélique Anthonioz-Rossiaux.

COPPEL François, Claudius, né le 3 avril, fils de Joseph, cultivateur, et de Claudine Anthonioz-Rossiaux.

BASTARD Marie Joséphine, née le 16 mai, fille de Bernard, cultivateur, et d'Etienne Bastard.

ANTHONIOZ Henriette, Joséphine, née le 8 juin, fille de Sylvain, cultivateur, et d'Adélaïde Grange.

BAUD Claudine, Antoinette, née le 16 juin, fille de François, maçon, et de Jeanne Bergoend.

BAUD Françoise, Joséphine, née le 16 juin, fille de François, maçon, et de Jeanne Bergoend.

GEROUDET Pierre François, né le 2 juillet, fils de François, décédé le 17 avril, et de Françoise Ramel.

ANTHONIOZ Joseph, Célestin, né le 3 juillet, fils de Edouard, maçon, et de Joséphine Gindre.

ANTHONIOZ Marie-Eugénie, née le 4 août, fille de François, cultivateur, et de Marie Pernollet.

BAUD Emile, Alfred, né le 12 août, fils de Joseph, charpentier, et de Françoise Coppel.

ANTHONIOZ-BLANC Jeanne, Joséphine, née le 14 août, fille de Jean-François, cultivateur, et de Françoise Sermonet.

GREVAZ Julie-Marie, née le 23 août, fille d'Etienne, maçon, et de Claudine Rannaud.

PERNOLLET Constant, Joseph, né le 24 août, fils de François, cultivateur, et de Marie Anthonioz.

ANTHONIOZ Joseph, Théodore, né le 31 août, fils de Claude, cultivateur, et de Marie Grevaz.

DELAVAY Pierre Marie, né le 8 septembre, fils de Claude, cultivateur, et de Françoise Anthonioz.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Narcisse, Marie, né le 15 septembre, fils de Constant, maçon, et de Franchette Grange.

BURTIN Louis, Michel, né le 23 septembre, fils de Mlle Burtin Philomène.

BLANC Joséphine, née le 28 septembre, fille de Jean, cultivateur, et de Joseph Anthonioz.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Joseph, Marie, née le 14 octobre, fille de Jacques François, cordonnier, et de Julie Anthonioz.

DUCRETTET Jean-Claude, né le 15 octobre, fils d'Etienne, cultivateur, et de Philomène Géroudet.

BURTIN Ernest, né le 29 octobre, fils de François-Marie, cultivateur, et de Mélanie Buttin.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Albert, Joseph, né le 5 novembre, fils de Michel, aubergiste, et de Marie Baud.

PERNOLLET Marie, Louise, née le 16 novembre, fille de Joseph, Marie, cultivateur, et de Claudine Coppel.

COPPEL François, Nicolas, né le 18 novembre, fils de Jean, cultivateur, et de Marie-Thérèse Pernollet.

COPPEL François, Joseph, Marie, né le 22 novembre, fils de François Nicolas et d'Hélène Anthonioz.

ANTHONIOZ Claudius, Marie, Joseph, né le 26 novembre, fils de Julien, maçon, et de Marie Rosalie Ramel.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Joseph, Hector, né le 28 novembre, fils de François, boulanger, et de Marie-Joseph Mugnier.

ANTHONIOZ Amélie-Françoise, née le 2 décembre, fille de Jean, cultivateur, et d'Augustine Sermonet.

DUCRETTET Jean-François, né le 3 décembre, fils de Jacques, cantonnier, et de Jeanne Géroudet.

BAUD Joseph, Henri, né le 15 décembre, fils de Jean, Nicolas, scieur, et de Célestine Coppel.

DELAVAY Joseph, Etienne, né le 26 décembre, fils de Jacques, cultivateur, et de Françoise Anthonioz.

ANTHONIOZ-BLANC Joseph, François, Marie, né le 28 décembre, fils de Joseph, cultivateur, et de Joseph Pernollet.

En 1883, la population des Gets était de 1.500 habitants.

ACTE DE MARIAGE DE L'ANNÉE 1883

Le 4 janvier entre GINDRE François Célestin, né le 18 novembre 1854, fils de Gindre Jean-Marie et de Baud Jeanne Marie, et Mademoiselle BERGOEND Josephite, née le 1^{er} mai 1854, fille de Bergoend Mathieu et de Héritier Marie.

DÉCLARATION DE DÉCÈS DE L'ANNÉE 1883

DUCRETTET Josephite, ménagère, âgée de 68 ans, fille des défunts Bernard et Josephite Ducrettet, épouse de Pierre Gallay, décédée au chef-lieu, le 6 janvier.

BAUD Bernard, négociant en bois, âgé de 58 ans, fils de Gaspard et de Jeanne Coppel, époux de Franchette Bermier, décédé au hameau du Bénevry le 10 janvier.

ANTHONIOZ Pierre, cultivateur, âgé de 63 ans, fils de Jean-Marie et de Josephite Ramel, époux de Marie Appoline Ducrettet, décédé aux Folliets le 18 janvier.

ANTHONIOZ, enfant mort-né, fils de Joseph et de Claudine Coppel, décédé le 25 janvier.

DUCRETTET Marie, ménagère, âgée de 70 ans, fille de François et de Claudine Bergoend, veuve de Joseph Delavay, décédée au Bénevry le 15 février.

ANTHONIOZ François, cultivateur, âgé de 65 ans, fils de Michel et Claudine Sermonet, époux de Marie Ducrettet, décédé au Laité le 15 février.

GREVAZ Marie, ménagère, âgée de 54 ans, fille de Louis et Claudine Anthonioz, veuve de Charles Bastard, décédée au Pré le 5 mars.

MARTIN Claude, cultivateur, célibataire, âgé de 71 ans, fils de Pierre-Joseph et de Claudine Mugnier, décédé aux Couex le 12 mars.

GREVAZ Elise, âgée de 6 ans et 6 mois, fille de François et d'Adèle Ducrettet, décédée aux Ramus le 17 avril.

GÉROUDET François, cultivateur, âgé de 48 ans, fils de Claude et de Françoise Grevaz, époux de Françoise Ramel, décédé à Magy le 18 avril.

BERGOEND Claudine, célibataire, cultivatrice, âgée de 50 ans, fille de Mathieu Bergoend et de Marie Héritier, décédée au Grand-Pré le 20 avril.

ROSSET Jeanne, ménagère, âgée de 60 ans, fille de Louis et d'Etienne, veuve, décédée aux Bossons le 28 avril.

BERGOEND Josephite Philomène, âgée de 33 ans, fille de Jean-François et de Charlotte Bergoend, épouse de Julien Baud, décédée au Grand-Pré le 15 mai.

BLANC Marie, âgée de 22 ans, fille de Noël et de Jeanne Rannaud, décédée aux Pesses le 26 mai.

DUCRETTET Marie, cultivateur, âgé de 79 ans, fils de Mathieu et de Josette Bergoend, époux de Josephite Bergoend, décédé à Gibannaz le 31 mai.

ANTHONIOZ-ROSSIAUX Françoise, ouvrière, âgée de 42 ans, célibataire, fille de Claude et de Charlotte Coppel, décédée au hameau de Dessous Châtel à Mieussy, le 8 juin.

BERGOEND Jean-François, cultivateur, âgé de 68 ans, fils d'Alexandre et de Péronne Anthonioz, veuf de Charlotte Bergoend, décédé au Nant le 29 juin.

GÉROUDET Jeanne-Françoise, âgée de 37 ans, fille de Joseph et d'Etienne Bastard, épouse d'Etienne Pernollet, décédée dans la commune de Valdahon, département du Doubs, le 19 juillet.

GREVAZ Marie, Judith, âgée de 2 ans et 2 mois, fille de François et d'Adèle Ducrettet, décédée aux Ramus le 23 juillet.

RANNAUD Joseph, âgé de 87 ans, fils de François et de Louise Bergoend, décédé le 14 août au chef-lieu.

ANTHONIOZ ROSSIAUX Albert-Joseph, âgé de neuf jours, fils de Michel et de Marie Baud, décédé le 13 novembre au chef-lieu.

PERNOLLET Marie-Pierrette, âgée de 15 mois, fille de Joseph et de Marie Delavay, décédée le 26 novembre au Bennevry.

ANTHONIOZ Julien, maçon, âgé de 39 ans, fils de Claude et de Claudine ANTHONIOZ, époux de Marie-Rosalie Ramel, décédé le 27 novembre au Crinaz.

GÉROUDET Pierre, François, âgé de 5 mois et 7 jours, fils de François et de Françoise Ramel, cultivatrice, décédé le 8 décembre à Magy.

PERNOLLET Claude, Joseph, cultivateur, âgé de 39 ans, fils de Pierre et de Catherine Grevaz, époux de Catherine Bondaz, cultivatrice, décédé le 15 décembre au lieu-dit « Chéry ».

RANNAUD Péronne, âgée de 73 ans, fille de Fabien et de Françoise Anthonioz, veuve de Claude Ducrettet, décédée le 19 décembre à Gibannaz.

Qu'est-ce qu'un P.P.D.T. ?

Dans sa réunion du 4 novembre 1983, le conseil municipal a décidé la mise à l'étude d'un P.P.D.T.

I. DÉFINITION

U.T.N. (UNITÉ TOURISTIQUE NOUVELLE)

Par U.T.N., il faut entendre « toute opération touristique susceptible d'entraîner une modification substantielle de la population, de l'économie locale et du paysage montagnard.

Ex. Une opération immobilière importante, une base de loisirs, un programme de remontées mécaniques doivent être considérés comme des U.T.N.

P.P.D.T. (PROGRAMME PLURIANNUEL DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE)

Le P.P.D.T. est une étude opérationnelle permettant aux élus de prendre des décisions économiques fondamentales pour leur commune en toute connaissance de cause.

II. PROCÉDURE

D'un point de vue pratique, le P.P.D.T. prend du temps. Il faut compter au minimum un an, voire plus.

Le conseil municipal doit réfléchir sur le programme d'extension envisagé en tenant compte du coût des réalisations, des conséquences de ce coût sur les finances communales et des retombées économiques qu'on peut en attendre sur le développement de la station.

La procédure à suivre est la suivante :

— le conseil municipal doit délibérer pour demander l'étude d'un P.P.D.T. ;

— la D.D.E. dresse un dossier de première phase. Ce dossier, après acceptation par le conseil municipal, et avis des administrations locales sera soumis au comité U.T.N. composé des représentants des ministères concernés et de quatre maires de stations touristiques de montagne désignés par l'association des maires.

Ce n'est qu'après ce premier passage au comité U.T.N. que l'étude du dossier pourra réellement démarrer.

Après avis favorable du comité U.T.N., l'étude du P.P.D.T. pourra être réalisée sous l'autorité du maire par la D.D.E. qui assure principalement la coordination des différents intervenants et par un bureau d'études choisi par le conseil municipal. La D.D.E. est mise à disposition gratuite, seul le bureau d'études est à payer. Le coût varie entre 150 et 200.000 F.

Lorsque le dossier est prêt, celui-ci est soumis au conseil municipal. Si le conseil municipal est d'accord pour proposer ce dossier au comité U.T.N., le préfet réunit une conférence départementale avec le maire, le président du Conseil général et les administrations locales concernées pour une ultime concertation avant de transmettre le dossier au comité U.T.N. à Paris où le maire sera invité à se faire entendre.

A l'issue de ce comité, une décision interministérielle sera transmise au maire et aux administrations locales. Décision qui sera exécutoire si la commune a un P.O.S. opposable aux tiers.

III. QUE DOIT COMPRENDRE UN P.P.D.T. ?

1. Description du programme envisagé.

— Description de l'état actuel (capacité d'hébergement, évolution de la construction, domaine skiable actuel, ski de fond, tourisme estival, infrastructure eau et assainissement, etc.

— Proposition d'aménagement : programme d'aménagement du domaine skiable, programme de développement de ski de fond, programme de développement du tourisme d'été, une note sur la capacité d'hébergement de la commune et sur les infrastructures à projeter, etc.

2. Une étude d'environnement. Celle-ci est obligatoire.

3. Une étude des conséquences socio-économiques et financières des aménagements envisagés.

IV. DIVERS

Dans le cas des Gets, qui envisage une extension de ses remontées mécaniques sur la commune de La Côte-d'Arbroz, il est demandé de préparer notre dossier avec la commune de La Côte-d'Arbroz pour cette étude précise.

Nous pouvons inclure dans le P.P.D.T. tous les projets déjà à l'étude, tels que la base de loisirs, l'extension des tennis, etc.

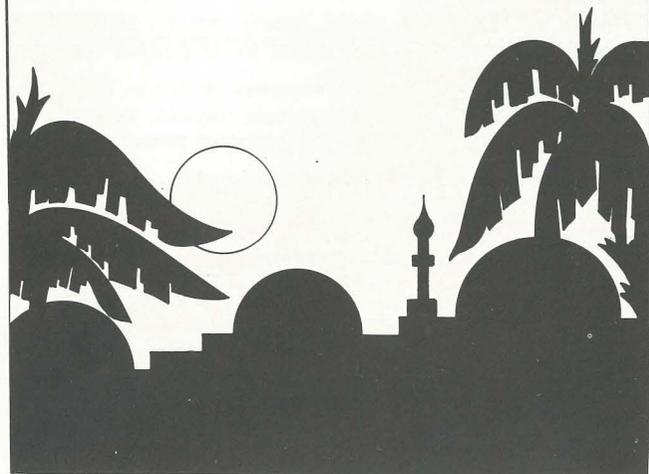
Pour l'étude des dossiers, le comité U.T.N. se réunit tous les trois mois. Si nous désirons déposer un dossier de première phase dans l'hiver, le conseil municipal doit délibérer dans les meilleurs délais.

*Ils ont quitté le pays
Pour venir jusqu'ici
Ils ont laissé la maison
Pour réparer vos ponts
Ils ont abandonné leur famille
Pour gagner quelques pacotilles
Ces hommes venus des pays chauds
Vous les voyez tous les jours
Sur les travaux
Ces hommes inconnus
Jusqu'à leur bonheur ont perdu
Vous les traitez comme des chiens
Et peu les aiment bien
Vous les traitez de race inférieure
En croyant la vôtre supérieure
Pourtant, ces hommes, vous en avez besoin
Et vous le savez bien
Ces hommes qui ont tout perdu
Jamais ne retourneront chez eux
Qu'ils ont connus
Vous, hommes sans cœur
En avez fait vos souffre-douleur
Maintenant, laissez-moi vous dire que
Je les comprends très bien
Car à leur race
J'appartiens.*

SALIMA, élève de 3^e

Le bonheur, c'est d'avoir mérité ce que la vie nous donne ; et la sagesse, c'est de savoir s'en contenter.

Raoul FOLLEREAU.



L'Amicale des Pêcheurs Gêtois

1983 a vu la création de l'Amicale des Pêcheurs Gêtois (parution au Journal Officiel du 16 avril 1983).

Prenant conscience de l'état de nos rivières et dans le souci constant d'améliorer notre faune aquatique, les pêcheurs locaux ont senti le besoin de se constituer en association.

Au cours de l'année, les différentes activités de l'Amicale ont été principalement axées sur le nettoyage des rivières, ainsi que le rapprochement des pêcheurs estivants et locaux désirant pratiquer leur loisir favori.

Deux nouveaux tennis à Bovard

La station s'est dotée de deux courts de tennis, en béton poreux « Tennis tous temps » réalisés par la Maison Lazarini de Douvaine.

Ces deux tennis viennent en remplacement des deux existants, où se situe maintenant la salle polyvalente.

Les travaux de terrassement et de drainages sont entrepris par les employés communaux début mai, par un temps fort pluvieux.

Le premier court fut opérationnel le 15 juillet, le second la semaine suivante.

Un mur d'entraînement à double face, se situant entre ces deux nouveaux courts et ceux existants, fait la joie des enfants et des joueurs de tous niveaux.

Tous les « tennismen » gêtois, et habitués de notre chère station apprécient le fonctionnel et la beauté de ce site.

MICHAUD Jacques.



M. le député Yves Sautier a rendu une visite amicale aux élus municipaux.

(Royal Photo)



Afin d'améliorer le déneigement, la commune a fait l'acquisition d'un nouvel engin...



D'importants travaux ont été réalisés sur le CD 902 du Pont du Village aux Peteaux. Ces travaux sont pris en charge à moitié par la commune, et le département.

(Royal Photo)



... accueille avec satisfaction par le chef des services de voirie et les deux chauffeurs.

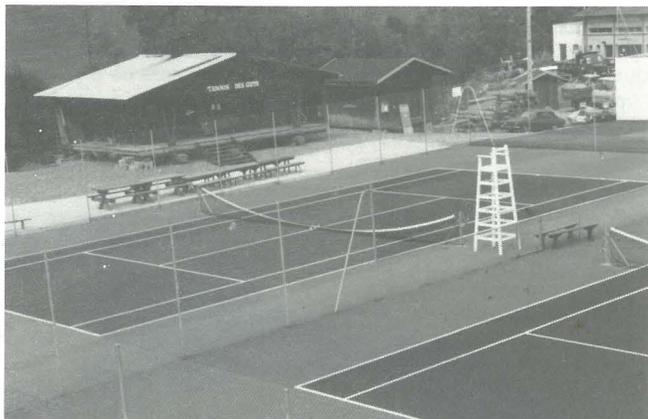
Quelques réalisations communales



Détruit par un incendie ce chalet de surveillance de la Tête des Crêts a été reconstruit « plus beau qu'avant ».



Place de la Mairie, un petit jardin a été aménagé autour du monument aux Morts permettant aux touristes de se reposer.



Deux nouveaux tennis ont été construits à Bovard.

Le pain, c'est du grain travaillé. Dans ce pain, il y a du travail, de la sueur, de la fatigue des hommes : l'ouvrier qui a fabriqué la moissonneuse-batteuse, l'ingénieur qui a mis au point les engrais, l'agriculteur qui les a utilisés, le cheminot, le meunier, le comptable, le boulanger.



Fatiguées par 20 années de fonctionnement, les gares des téléskis des Nauchets ont été complètement reconstruites. Le fonctionnement sera facilité et le débit augmenté.

La solidarité des peuples exige la cessation des disproportions énormes dans le standard de vie et, corrélativement dans les investissements en la productivité du travail humain.



Travaux routiers sur la V.C. des Lanchettes.

La salle polyvalente

Le bâtiment de la salle des fêtes a été commencé le 2 mai 1983. D'une surface habitable totale de 1.350 m², cet ensemble comprendra :

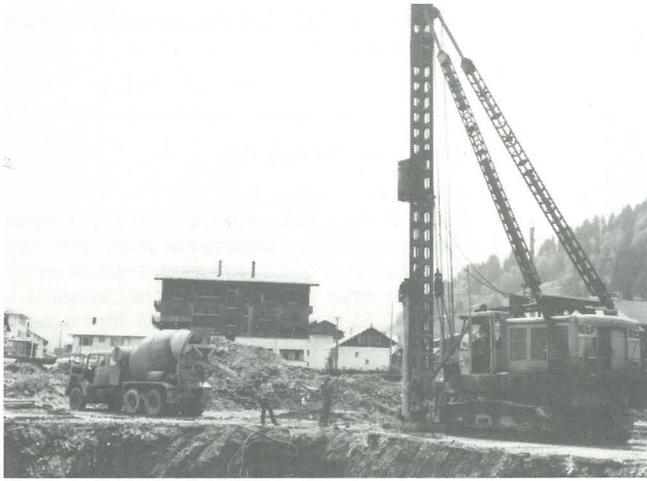
— Au rez-de-chaussée, un ensemble de trois salles, séparables par des murs mobiles. Ces salles pourront être exploitées séparément en cas de congrès ou de séminaires. En cas de spectacles, ces trois salles avec la galerie, qui donnent toutes sur la scène, pourront accueillir 700 spectateurs. Ces salles sont desservies à la fois directement par l'extérieur et par le hall central qui regroupe les fonctions annexes : bar, vestiaires, toilettes. Un office de préchauffage avec accès extérieur permettra d'organiser également des banquets, cocktails ou buffets de 300 à 400 personnes. La partie arrière de la scène, amovible, donnera la possibilité d'organiser des manifestations à l'extérieur (concerts de la Musique, remise des prix, bals populaires) en se servant des installations de scène.

— Au sous-sol, on trouve un ensemble de salles à affecter

(gymnastique, sociétés, activités diverses) comprenant de grandes salles de 75 m² et des salles moyennes de 40 m², accessibles également soit depuis le hall soit depuis l'extérieur pour pouvoir être exploitées séparément.

La construction s'effectue en deux tranches. La première, comprenant le gros-œuvre et la couverture a été adjugée en février 1983. La deuxième, qui correspond aux aménagements et finitions, va être adjugée incessamment et devrait être terminée pour le mois de novembre. L'ensemble de la construction coûtera environ 6.500.000 F T.T.C. En comptant les aménagements extérieurs (voirie, éclairage public, plantations), les branchements (électricité, eau, égouts, téléphone) et le mobilier, le budget total de l'opération devrait se situer aux alentours de 9.000.000 F.

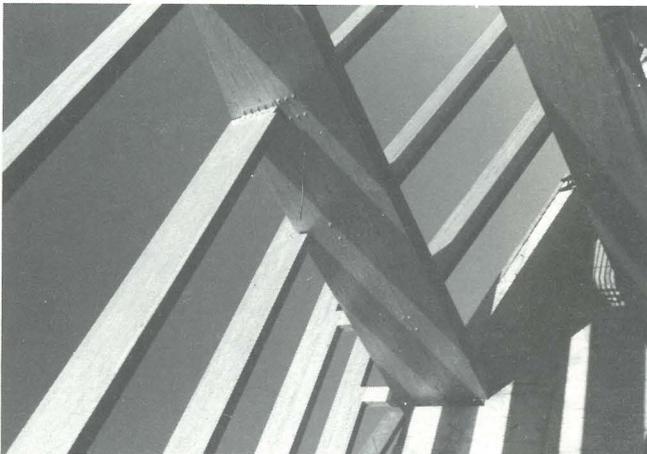
Terminé, cet ensemble permettra, outre les spectacles, d'organiser des bals, des banquets, des congrès, des expositions, des salles de presse pour les grandes manifestations.



Une entreprise spécialisée plante des « carottes » à plus de 2 m de profondeur.



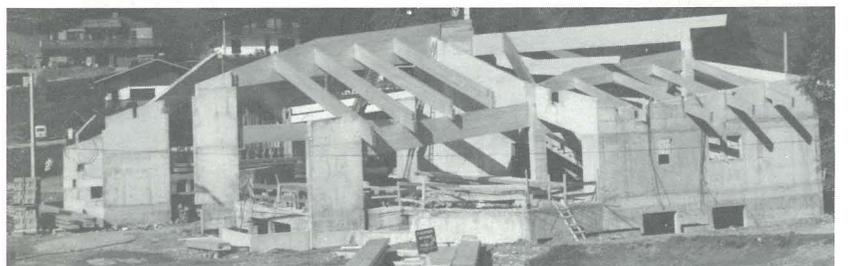
Le bâtiment sort de terre.



Cette charpente en « lamellé-collé » n'est-elle pas un travail d'artistes !



Début décembre, la toiture est terminée.



La vie du bureau

Ce jeudi 16 juin, le Safari Parc de Peaugres fût le b... à 6 h, arrivés au parc à 10 h, la visite de la première partie d... le restaurant à Saint-Marcel-les-Annonay (où les caillles qu... du même nom, furent remplacées par un gigot très apprécié... partie de la visite, mais en car, parmi les loups, ours, etc.,... dégustation de Chartreuse, et en route pour les Gets, exce... à l'hôtel Le Chamois, pour savourer la soupe à l'oignon. C...

L'été, c'est la fête « Coutumes et traditions » qui ra... d'antan.

Le 22 octobre, une après-midi récréative à l'hôtel V... Kinou, le célèbre clown de Jean Richard, un Parisien sédui... un succulent repas termina cette rencontre.

En hiver, les rencontres sont moins faciles ; c'est le... précédé par une après-midi théâtrale offerte gracieusement p... et maintenant nous dirons « à Pâques » pour la prochain...

Nous aimerions en commençant cette nouvelle anné... promenades et rencontres. Plusieurs jours ? Plus souvent ?... à leurs désirs.

Peut-être aussi baptiser ce club d'un nom autre que... qui reste très jeune.



A Peaugres, on pose pour le photographe.



Hommage à l'âge d'or

Au soir de la vie...

Heureux ceux qui respectent mes mains décharnées et

Heureux ceux qui conversent avec moi, bien que j'aie

Heureux ceux qui comprennent que mes yeux comme

Heureux ceux qui, en perdant du temps à bavarder av

Heureux ceux qui jamais ne me font observer : « C'est

Heureux ceux qui m'aident à raviver la mémoire des ch

Heureux ceux qui m'assurent qu'ils m'aiment et que je

Heureux ceux qui m'aident à vivre l'automne de ma vi



Le 27 mai 1933, Jean-François CHAMOT et Joséphine...
voici 50 ans plus tard entourés de leur nombreuse fa...

u d'aide sociale.

out de la sortie annuelle de nos anciens. Départ des Gets
u parc se fit à pied, puis retour au car à 13 h pour rejoindre
ui devaient être servies étant restées suspendues au pont
é quand même !). L'après-midi fût consacrée à la seconde
et sur le chemin du retour, une petite halte à Voiron avec
ellente ambiance avec histoires et chansons, arrivés à 22 h
On se sépare fatigués, mais contents de s'être retrouvés.
assemble nos aînés, fiers d'expliquer à la foule les métiers

Week-End animée par un groupe patoisan de Morzine, et
t par notre région, venu se fixer à La Rivière-Enverse. Puis

3 décembre que le goûter de Noël a eu lieu au Lion d'Or
ar l'excellente troupe théâtrale des Gets « Les Gaudrioles »,
rencontre.

ee, que nos anciens nous disent ce qu'ils souhaiteraient en
Ceci nous aiderait beaucoup et correspondrait davantage

3^e âge, qui ne correspond pas à leur cœur ni à leur esprit

Louise ANTHONIOZ.

*Et mes pieds déformés
désormais quelque peine à bien entendre leurs paroles
incant à s'embrumer et mes idées à s'embrouiller
avec moi, gardent le sourire
et la troisième fois que vous racontez cette histoire ! »
choses du passé
je suis encore bonne à quelque chose
e.*



MUGNIER des Cornuts, célébraient leur mariage. Les
amille.



Après-midi récréative à l'hôtel Le Week-End avec Kinou et le bureau du
B.A.S.



Autrefois

*Il fut un temps, jadis, et tous s'en souviennent
Souvenirs profonds et bien tristes même
Durs labeurs d'un temps qui jamais ne revienne
Où leur vie, à aujourd'hui, point n'était la même.
Des parents pauvres, mais une maison pleine d'enfants
Qu'il fallait, tout petits, déjà mettre aux champs
Puis, le temps n'étant pas pour les grands, la fierté
Les envoyaient « à Maître » pour dormir et manger.
Sommeil et nourriture étaient leur seul dû
Leurs parents bienheureux remerciaient le ciel
Que se plaindre, en effet, d'une vie si dure
S'ils pouvaient, ces enfants, toujours voir le soleil.
Adultes, maintenant, souvent ils se rappellent
Leurs espoirs, ces fardeaux, cette lourde peine
Jamais leurs enfants, un jour, quoi qu'il en coûte
Ne partiront, comme ça, seuls, sur la grand'route.*

Jean-Michel MARTIN.

Nos sapeurs-pompiers à l'honneur

Le 30 octobre 1983, au cours d'une émouvante cérémonie, quatre sapeurs-pompiers de notre commune ont reçu une médaille, récompense de nombreuses années de service.



L'adjutant Jean-Louis COPPEL reçoit la médaille d'or pour 40 années de service, de la main du colonel PORCHER, des pompiers de Paris, ami de notre commune.



Le capitaine honoraire Arsène BLANC remet la médaille d'argent au sergent Jean DUCRETTET.



Le sapeur Pierre BERGOËND reçoit l'accolade de la part du capitaine BURNET qui vient de lui remettre la médaille d'argent.



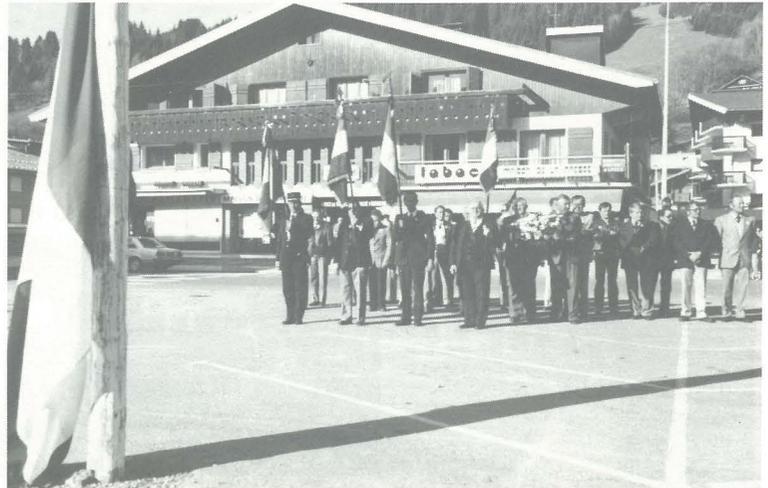
C'est le chef de corps de Morzine, Michel BAUD qui remet la médaille d'argent au sapeur André PERNOLLET.



Une belle formation...



...dotée d'un matériel moderne.



← Chaque année, les anciens combattants et la population commémo-
rent l'armistice du 11 novembre 1918.



Notre batterie-fanfare « Lou Rassignolets » se porte bien.



Chaque année, elle organise une sortie « pique-nique ». Cette année-ci, elle se retrouvait à Foron où le Père Claude TROLLET venait célébrer la messe...



La messe célébrée en alpage connaît toujours un grand succès.
En août dernier, les paroissiennes et les paroissiens s'étaient retrouvés
autour de notre curé à La Sarre.



... pendant que des cuisiniers experts
faisaient cuire le mouton
à la broche.

Ceux qui nous ont quitté



Après vingt-cinq années passées parmi nous, Mme Paulette PASQUIER nous a quittés pour prendre une retraite bien méritée. Aussi la municipalité, les enseignants et ses anciens élèves ont tenu à lui rendre hommage au cours d'une sympathique cérémonie à la mairie.



Joël Sabotier, receveur des postes aux Gets durant sept ans, est parti dans le Nord, laissant beaucoup de regrets parmi la population qu'avait su apprécier ses qualités de service et de bonne humeur. Son départ a donné lieu à une réception au cours de laquelle M. le maire lui remettait, ainsi qu'à Madame, un cadeau souvenir.



M. Jean-Marie COMBY, promu à un poste supérieur, nous a quittés après avoir exercé pendant six années dans notre mairie. A cette occasion, une réception a été organisée par la municipalité. Voici M. Jean-Marie COMBY et son épouse Nicole.



Fernand ANTHONIOZ a donné plus de 100 fois son sang. Bravo ! Qui dit mieux ?

Seigneur, ne permettez-pas que mon âme sombre dans l'ennui, ni se laisse aller à des murmures ou de continuelles récrimination... Accordez-moi le sens de l'humour et la grâce de comprendre la plaisanterie, afin que j'aie sur terre quelques bons moments et que je puisse donner un peu de bonheur aux autres.

SAINT THOMAS

LES GETS AUTREFOIS...



La fête.

« Les Gets Autrefois » rassemble chaque année toutes les générations qui présentent la vie au début du siècle.



Une photo ancienne

Mme GUÉRIN-RAMEL (des Nants) née Marie-Jeanne GINDRE pose avec ses cinq fils tous partis à la guerre 14-18 et tous revenus. De gauche à droite : Jean, né en 1873 ; François, né en 1875 ; Louis, né en 1882 ; Henri, né en 1885 et Alfred, né en 1892 et toujours vivant à Mieussy (il a 92 ans et demi).



Mariage de deux sœurs, filles de François PERNOLLET et de Marie ANTHONIOZ, en 1903 (il y a 80 ans). Il s'agit de Marie, Constance PERNOLLET avec Jean, Célestin BASTARD et de Sylvie, Marie PERNOLLET avec Joseph, Marie BLANC (Le Seigneur).

Au Vélo-Club Gêtois

Le Vélo-Club des Gets fut créé en 1978, sur l'initiative de Jean Berthet qui restera à la présidence pendant 3 ans.

Nous lui devons entre autres la création du Grand Prix des Internationaux de Ski et de Cyclisme, qui reste une des manifestations les plus importantes de la saison.

Lui succéderont, pour la saison 81-82, Christian Monnet, et Janine Grorod pour la saison écoulée.

Cette dernière saison a vu la création de nouvelles manifestations :

— Omnium des Gets réservé à l'élite amateurs de notre région ;

— Challenge Jean-Berthet réservé aux féminines nationales et internationales.

Ces courses, si elles furent un peu boudées par les coureurs, représenteront tout de même un grand succès populaire.

Nos coureurs ont participé à de nombreuses courses régionales, récompensées par une 17^e place pour Jean-Jacques Mudry en cyclosporitif et une 23^e place pour Jean-Luc Bastard en 3^e catégorie du Challenge du Messager.

Une équipe du club participera au Paris - Roubaix amateurs le 17 mai 1983. Epreuve très difficile, longue de 260 km, comportant 35 km de pavés, abominable !... Tous termineront dans d'excellentes conditions morales et physiques.

Viendra s'ajouter à toutes ces activités la création de l'école de cyclisme qui représente le noyau et l'avenir du club.

Cette école s'avère tout de suite un succès : 24 enfants à l'inscription, entre 9 et 13 ans, dont 23 fréquenteront les cours régulièrement. 12 séances seront organisées dans la cour de l'école en alternance avec 5 sorties sur route où le concours et l'aide des parents seront très appréciés.

La fréquentation moyenne de l'école se situera à 16 élèves, soit 70 % de l'effectif, ce qui est excellent.



L'école de cyclisme en présentation, parrainée par Jean BERTHET et Jackie SOLAVAGIONE. De gauche à droite : Cécile FALCONE, Audrey BAUD, Philippe MUGNIER, Hervé GERFAUD, Jérôme SOLAVAGIONE, Fabrice TOURNIER, Jean-Michel GAGNEUX, Alexandre COPPEL, Pascal ANTHONIOZ, Hervé BASTARD, Jean BERTHET, Alexandra SOLAVAGIONE, Ludivine BAUD, Jérôme GRANGE, Sébastien MARION, Stéphane COPPEL.



Première place au challenge de la meilleure présentation, le 23 octobre 1983 à Annemasse.

La saison de cette école de cyclisme se terminera en apothéose le 23 octobre à Annemasse, lors de la journée départementale de la bicyclette, où nos enfants se verront attribuer la seconde place du challenge du nombre et la première place du challenge de la meilleure présentation. Tout ceci devant des écoles aussi réputées qu'Annecy, Annemasse et Thonon pour ne citer que les trois plus grandes.

Toutes ces activités ont pu être réalisées grâce à l'aide financière et technique de la municipalité, aux nombreux bénévoles qui nous ont aidé lors des manifestations, à Jean Berthet qui a largement contribué à l'achat des nouvelles tenues du club.

A l'aube de la saison 1984, le club se structure de la façon suivante :

Président : Jacques Solavagione.

Secrétaire : Michèle Bastard.

Trésorière : Georgette Solavagione.

Responsable des coureurs : Jean-Luc Bastard.

L'assemblée du club du 27 novembre 1983 a décidé pour 1984 l'organisation des manifestations suivantes :

— 1^{er} juillet : randonnée et rallye test des Portes du Soleil.

— 8 juillet : Prix Pierre-Brambilla. Grimpée des Chavannes contre la montre.

— 19 juillet : nocturne des Gets. Course en circuit réservée aux meilleurs amateurs nationaux.

— 15 août : Challenge Jean-Berthet. Course féminine internationale. Grand prix international auquel sera appelé à participer un large éventail d'anciens champions nationaux ou internationaux de toutes disciplines sportives. De nombreux de ces anciens champions ont déjà été contactés et seront heureux de participer pour la première fois à cette épreuve.

Jacques SOLAVAGIONE.



L'équipe de Paris - Roubaix amateurs. De gauche à droite : Pierre PELVAT, J.-J. MUDRY, J.-C. MONNET, J. SOLAVAGIONE.



Une séance de l'école de cyclisme dans la cour de l'école.

Le Football-Club Gêtois

Le 25 octobre 1972, le Football-Club Gêtois a vu officiellement le jour (date de parution au Journal Officiel), grâce à quelques « mordus » du ballon rond. Ce n'était pas gagné d'avance de faire vivre un club de football dans une station essentiellement vouée au tourisme et au ski.

Une équipe seniors a participé depuis cette date au championnat de Haute-Savoie - Pays de Gex avec à la clé un classement toujours très honorable. Mais malheureusement sans pouvoir atteindre la 4^e série (c'est un de mes seuls regrets). Cette saison 1983-1984 sera certainement la bonne, vu l'effectif. Au classement intermédiaire, nous sommes actuellement classés seconds à un point du premier avec en prime la meilleure attaque et la meilleure défense de notre groupe.

Depuis deux ans, quelques joueurs du club, que je remercie et que je félicite sincèrement pour leur dévouement et aussi pour leur compétence, s'occupent régulièrement de 43 jeunes environ répartis en trois catégories : minimes, pupilles et poussins. Les pupilles abordent leur 2^e saison officielle en championnat, les minimes effectuent leurs premiers pas dans leur catégorie, et les poussins piaffent d'impatience en attendant la saison 1984-1985.

Je souhaite « longue vie » au Football-Club des Gets et mes sincères salutations sportives à tous, qu'ils soient footballeurs, skieurs, cyclistes, tennismen, hockeyeurs ou pratiquant tout autre discipline.

Marcel MALGRAND.



Poussins (de gauche à droite) 2^e rang : Mathieu MALGRAND, Hervé FAVRE-VICTOIRE, Arnaud MOGENIER, Christophe GRANGE. 1^{er} rang : Régis BLANC, Cédric COPPEL, Ludovic COPPEL, Sébastien BOUCHET, Benoît MARION, Jean-François BAUD.



Pupilles (de gauche à droite) 2^e rang : Pascal ANTHONIOZ, Cédric BERGOEND, Alexandre COPPEL, Samuel DELAVAY, Nicolas DELHAUTEUR, Joseph SIGNOROTTO. 1^{er} rang : Gilles FAVRE-VICTOIRE, Jean-Pierre BERGOEND, Stéphane SIGNOROTTO, Sébastien MARION, Hervé BASTARD, Jérôme SOLAVAGIONE.



Minimes (de gauche à droite) 2^e rang : Arnaud COPPEL, Patrice MOGENIER, Stéphane COPPEL, Franck COPPEL, Thierry MALGRAND, Christophe MUTILLOD, Didier ANTHONIOZ, Claude Mugnier. 1^{er} rang : Fabrice TROMBERT, Nadine MOGENIER, Thierry PERNOLLET, Fabrice TOURNIER, Emmanuel GOINE, Frédéric BASTARD.



Seniors (de gauche à droite) 2^e rang : Régis BLANC, Gilbert DEFASNE, Joseph SIGNOROTTO, Laurent BLANC, Jean-Pierre FOUILLOUD, Jacques ANTHONIOZ. 1^{er} rang : Claude MUGNIER, Daniel DESGEORGES, Paul BERGOEND, Jean-Michel DUCRETET, Marc PETITOT.

Travaux de quelques commissions

Commission relations-coordinations

Sur ma demande, la commission relations-coordinations a été créée au départ de ce nouveau mandat et j'en ai pris la responsabilité.

Au sein de cette petite assemblée, il y a beaucoup à traiter, à réaliser, à écouter, nous devons essayer d'étudier des problèmes très vastes tout en tenant compte de la personnalité de chacun, afin d'obtenir le meilleur résultat.

Nous avons déjà abordé certains problèmes intérieurs à notre station, tels que les écoles de ski, office du tourisme et syndicat d'initiative, aménagement, et règlement de quelques différends entre le personnel communal.

Par ailleurs, il faudrait que toutes les personnes de l'administration communale, régie, S.A.E.M., voirie, sociétés locales, divers organismes, en cas de litige et de divergences d'opinion, n'hésitent pas à nous consulter. Elles trouveront un support à leurs questions auprès de cette commission et ce sera avec plaisir que je me ferai l'écho de leurs suggestions auprès du conseil municipal, qui lui seul est habilité à décider de la demande.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est donnée pour remercier tous les membres qui font partie de ma commission pour l'aide qu'ils m'ont déjà apportée à diverses occasions et à venir.

Mon rôle est de coordonner l'information concernant toutes les personnes citées, sans bien sûr dépasser mes prérogatives afin de ne pas gêner le travail des autres commissions.

En conclusion, je tiens à vous rappeler que nous sommes enviés par beaucoup d'autres stations pour la qualité de notre produit, sachons l'exploiter pour un meilleur profit sans le gâcher par nos petits problèmes internes.

Gilbert GALLAY.

Commission scolaire Ski scolaire

Chaque année, près de cent enfants suivent les cours de ski scolaire, deux fois par semaine, le mardi et le jeudi.

Ils sont encadrés par les entraîneurs du Ski-Club et les moniteurs de l'E.S.F. Généralement, les cours ont lieu entre 14 h et 16 h, ceci depuis début janvier jusqu'à fin mars, avec une interruption de quinze jours en février.

La première séance de l'année consiste surtout à former les différents groupes de façon à les rendre homogènes. Les tests obtenus l'année précédente nous permettent de classer les enfants plus rapidement.

Dans la mesure du possible, les mêmes moniteurs interviennent chaque semaine. Les plus grands du Ski-Club retrouvent leurs entraîneurs, quelques moniteurs qui s'engagent à assurer les cours toutes les semaines, ce qui permet d'avoir une progression suivie.

Le corps enseignant et les parents d'élèves participent également très activement au bon déroulement de ces demi-journées de plein air.

L'année dernière, grâce au dévouement de Bruno Kogler et de René Coppel, une quinzaine d'enfants ont pu chaque semaine goûter aux joies du ski de fond. A citer également les loueurs de ski qui prêtaient gracieusement le matériel.

A partir du mois de mars, différents concours et sorties sont organisés.

Lorsque les conditions de neige le permettent, une descente des Crêtes du Mont-Chéry a lieu jusqu'au Moulin.

Une rencontre avec Morzine a lieu alternativement dans l'une ou l'autre des stations. Un pique-nique clôture cette journée.

Une journée est consacrée au passage des étoiles qui concrétisent les progrès effectués durant l'hiver.

Le concours scolaire de fin d'année est très attendu par les enfants, mais surtout par les parents. Il se déroule sur deux jours.

— Premier jour : le concours des tout-petits a lieu sur le bas de La Mouille au Roy. C'est un mini-slalom géant de 10 portes maximum ou, bien souvent, il faut toute la voix de la maman pour que son petit emprunte la totalité du parcours.

Pour les plus grands et plus forts, l'explication se fait sous le télésiège de la Croix, en un slalom spécial deux manches, comptant également pour le chamois.

L'intervention des parents a lieu sous forme d'affûtage de fartage, d'entretien de la piste. Il ne s'agit plus de « rigolade » on se bat au centième de seconde.

A la fin de la première journée, les plus grands conservent leurs dossards pour le lendemain.

— Deuxième jour : les grands se retrouvent au Mont-Chéry pour un slalom géant comptant également pour la flèche.

Le temps de faire les calculs et les classements, et tout ce petit monde se retrouve, soit au gymnase, soit à la salle de la Rotonde, pour la remise des récompenses. Les vainqueurs de chaque catégorie reçoivent des coupes de la main de M. le Maire, ou du président du Ski-Club qui leur donne rendez-vous l'hiver suivant car, pour beaucoup d'enfants, le concours est également la fin de la saison de ski.

Jacques PUGIN.

Commission budget-finances

Faisant partie de la commission budget-finances, je me permets de préciser que nous devons avoir une gestion réfléchie, efficace, saine, ne pas se disperser, car actuellement, du fait de la décentralisation, les communes auront de plus en plus de pouvoir de décision « ce qui, à mon avis, incombera à l'autorité locale » avec une enveloppe moins généreuse de la part de l'Etat.

Donc attention, il nous faut donner les priorités aux dépenses indispensables et dans une station comme la nôtre, il y en a beaucoup. D'autant plus, vous le savez comme moi, qu'avec la politique gouvernementale actuelle, les charges générales augmentent beaucoup plus rapidement que nos recettes.

A cet égard, si nous ne sommes pas très vigilants, nous serons obligés d'avoir une gestion impopulaire au détriment de tous.

G. G.

Le Tennis-Club des Gets

Activité 1983

Le Tennis-Club des Gets, créé en 1980, ne compte pas moins de 150 membres en 1983 contre 20 l'année de sa création.

Cette saison, après s'être affilié à la Fédération Française de Tennis, une école a été créée, avec la participation de 60 enfants de 6 à 16 ans.

Au niveau résultats, une place de second avec une seule défaite en championnat par équipes de Haute-Savoie et plusieurs victoires en tournoi, notamment celui des stations des Portes du Soleil à Avoriaz.

(Photo : l'équipe vainqueur du tournoi des Portes du Soleil).

Michel THIBON.

*La cantine scolaire
accueil de nombreux enfants*



Promenade scolaire



Stage de voile sur le Léman à Thonon en mai 1983.



Promenade scolaire à Pérouges en juin 1983.

*Sortie
du personnel communal*



Le personnel communal
et des remontées mécaniques s'est rendu
en avril au Sheiddeck au pied de l'Eiger.

Le mot des résidents

Il y a, aux Gets, 1.100 résidences secondaires, ce qui représente suivant la moyenne de familiers comptés sous le même toit, entre 3.300 et 5.500 personnes.

Cette population, qui vient de tous les coins de France (sauf du Sud-Ouest et de Corse), est tellement variée dans ses origines, ses occupations, ses caractères sociaux, qu'il est impossible d'en tracer un profil précis.

Individualiste dans son essence même, il était osé, en 1971, de lui proposer de se fondre en une association qui serait son porte-parole en même temps qu'un moyen d'établir entre ses membres des relations amicales.

En regroupant plus d'un quart de cette race inclassable, nous avons réalisé une performance. Nous n'avons évidemment rallié ni celui qui a acheté un « studio pied-à-terre » pour venir s'y changer en skieur, ni celui qui avait acquis un appartement pour le louer, mais celui qui vit dans son logis avec les siens comme sur un îlot isolé du monde qui l'entoure.

Sur la moyenne annuelle de 275 familles qui composent notre association, nous avons en 1981 fait une enquête qui a réuni 57 réponses. Elles nous ont permis de faire un portrait qui intéressera le lecteur de la Vie Gêtoise.

Avant d'acheter ou construire, le résident a toujours passé un temps plus ou moins long à l'hôtel ou en meublé. Son séjour peut n'avoir duré qu'une saison de vacances, mais la plupart du temps, il a choisi ce lieu de vacances d'été et d'hiver pendant plusieurs années. Certains sont venus jusqu'à quinze années successives aux Gets avant de s'installer. Ce nouveau propriétaire est là parce qu'il aime les Gets, il y réalise un rêve qui se traduit la plupart du temps par un enrichissement substantiel pour le pays. Il a alors une forte tendance à justifier son choix auprès des amis et connaissances en les invitant chez lui et en les incitant à venir en vacances dans la station. Peut-on trouver un meilleur agent de publicité ?

Son investissement correspond à un projet à long terme car il se prolonge d'une génération à une ou plusieurs autres. C'est, pour le tourisme, un élément de stabilité.

Il est vrai que ce projet comporte bien des contrariétés dues à la vie et à la mort, aux accidents, à des péripéties familiales, à des déceptions d'ordre économique. Ces événements inattendus donnent au groupe un caractère fluctuant assez prononcé.

Le temps d'occupation moyen annuel d'une résidence s'établissait pour les 57 réponses à 70 jours. Il aurait tendance à augmenter du fait des incitations à la retraite, de la 5^e semaine de congé, des week-ends allongés par des transports plus rapides. Reste à savoir si l'accentuation de la crise va modifier ces tendances. Les creux de saison pendant lesquels la station est morte sont peu attirants, sauf pour les amateurs de solitude.

L'unanimité s'est faite pour déplorer la disparition des hôtels, remplacés par des groupes qui vivent en autonomie complète.

Cette catégorie de résidents souhaite une semi-insertion dans la vie communale. C'est vrai qu'elle est rendue difficile par des modes de vie différents, et aussi par la brièveté de chaque séjour qui suffit à peine aux travaux d'entretien et aux retrouvailles familiales.

Les activités d'animation de la station nous intéressent. Les zélés qui peuvent apporter leur aide ne le font malheureusement qu'à titre occasionnel, mais nous participons aux fêtes en ordre dispersé. Des initiatives de rencontres avec les Gêtois sous forme de visites en groupes, de dîners, ont eu du succès, mais sont restées encore trop rares.

Les réunions entre nous (promenades, excursions, concours, repas) complètent pour nous avec bonheur l'anima-



Une promenade chez les résidents à Graydon.

tion du pays. La fréquence et la chaleur de nos rencontres sont un des aspects les mieux réussis de notre groupement. Les Gêtois doivent savoir que les résidents qui les connaissent les y invitent cordialement.

Les souhaits le plus souvent exprimés, et qui restent dans l'esprit qui a présidé à notre création concernent :

- la préservation du caractère villageois dans les constructions ;
- l'ambiance, le folklore, les manifestations, etc. ;
- la protection des sites : limitation des déboisements, ensemencement des pistes, beauté des paysages, extension et entretien des chemins, etc. ;
- la lutte contre la pollution, le bruit, la malpropreté, etc. ;
- l'amélioration des circulations, des parkings, etc.

Pour ce qui a trait aux sports et loisirs, nous avons relevé des pourcentages précis sur les sports pratiqués ; nous ne nous étendons pas sur ce sujet car les projets en cours vont, dans l'ensemble, dans le sens de nos demandes.

Tous ces points font l'objet des commentaires de nos assemblées, la plupart du temps en présence du maire et du directeur de l'office du tourisme qui en profitent pour donner des informations sur le présent et l'avenir, et pour répondre à toutes questions sur les incidents et l'activité de la station.

Si le résident critique parfois tel aspect ou tel comportement de la vie aux Gets, c'est parce qu'il aime à se sentir un peu du pays.

Il est curieux d'ailleurs de constater à ce sujet que l'opposition entre permanents et temporaires n'est que pure façade car, sur presque tous les points évoqués plus haut, il existe une communauté de vues et un intérêt commun. Ce qui n'empêche pas l'esprit critique d'être tout aussi florissant chez les uns que chez les autres.

Douze années d'existence de l'association ont heureusement montré qu'elle vit de coopération et non d'opposition.

Nous faisons nôtre l'affirmation d'un penseur contemporain, Michel Del Castello, « Les cyprès meurent en Italie », qui, marquant le contraste entre le clan et la communauté, écrivait : « Celle-ci plus que celui-là vit du commun idéal qui exalte la fraternité du groupe et non d'un ressentiment partagé qui nourrit la discorde ».

André LAURAIN.

Il y a 40 ans...



François DUCRETTET devant la courtine, où voici 40 ans, les balles claquaient...

Le 1^{er} janvier 1944, la guerre n'en finissait pas. Nous étions toujours occupés par les troupes étrangères et plusieurs fois par semaine des patrouilles traversaient notre village. Les jeunes étaient recherchés pour le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) en Allemagne. A la campagne, on pouvait se camoufler assez facilement ; mais il n'en était pas de même à la ville. Aussi, pour se soustraire à la police et à l'armée d'occupation, et aussi pour participer à la libération du pays, de nombreux réfractaires (c'est ainsi qu'on les appelait) s'engagèrent-ils dans des maquis. Dans notre commune, de nombreuses familles accueillirent ces proscrits. C'est ainsi que Gérard Boredon trouvait asile à Chéry-d'en-Haut, chez « la Marie à Catherine ». Un jour, Gérard doit se rendre à Morzine pour une mission auprès de ses chefs. A quelques centaines de mètres de l'hôtel de Savoie, il tombe sur une patrouille allemande. A la question rituelle : « Papiers ? » Gérard répond en sortant son pistolet, mais celui-ci s'enraye. Instinctivement, Gérard bondit en bas de la route, un soldat tire et Gérard est atteint. Pendant trois heures, il agonisera. Personne n'est autorisé à l'approcher, ni médecin, ni prêtre, et Gérard s'éteint.

Deux jours après ont lieu les obsèques à Morzine. Plusieurs cars de soldats allemands viennent pour surveiller le déroulement de la cérémonie religieuse et prévenir toute manifestation hostile de la part de la population et des résistants.

L'après-midi, la troupe quitte Morzine pour rejoindre son cantonnement, et traverse Les Gets. Derrière les cars et les camions, suit la voiture des officiers. En passant à La Poufferie, ils aperçoivent, de l'autre côté de la vallée, vers Les Nants, un homme qui monte en direction des Ramuts avec une hotte sur le dos. Il s'agit de François Ducrattet qui se rend à son chalet, pour soigner son bétail et qui porte quelques troncs de choux et des choux-raves. « Descendez et venez vers nous », entend crier François qui de loin reconnaît les uniformes. Après avoir posé sa hotte dans la neige, il descend, mais au lieu de se rendre à la route, il prend la direction de son domicile.

Après une sommation, les soldats tirent. Les balles claquent dans la courtine. François sort par la fenêtre de la cuisine et court dans la direction de la forêt. A ce moment, d'autres déflagrations se font entendre et cette fois-ci, c'est le grenier qui reçoit les projectiles. François a pu s'échapper dans les bois, mais pendant une demi-heure, les Allemands se déplacent de La Poufferie aux Ancarnes et tirent au hasard dans les bois. Deux d'entre eux se rendent vers Les Nants et vont jusqu'à la hotte ; ils la retournent et la vident de son contenu. Jugeant que ces quelques feuilles de chou étaient bien inoffensives, ils s'en retournent rejoindre leur voiture ; mais François avait eu chaud. Quelques kilomètres plus loin, vers le pont des Clos, trois jeunes rentraient tranquillement chez eux. « Papiers » ! Ils avaient commis l'imprudence de garder sur eux plusieurs cartes d'identités toutes aussi fausses les unes que les autres ! Ils furent emmenés et l'on n'eut jamais de leurs nouvelles ; ils étaient réfugiés chez la Marie du Planet.

1963-1964 : un hiver sans neige

Qui se souvient de l'hiver 1963-1964 ? Pas ou presque pas de neige ! La commune venait de construire 2 téléskis : la Tête des Crêts et le Plan du Nauchet. A chaque changement de lune (toute les 3 semaines) le ciel se couvre ; il tombe quelques centimètres de neige et le soleil revient. Pendant trois semaines, le ciel est immuablement bleu. Temps merveilleux, mais comment faire du ski ? Vers le 10 janvier, voyant que rien ne se profile à l'horizon, il est décidé de faire quelque chose. Il existe aux Chavannes une clairière en pente douce au lieu-dit « Plâne Bu ». Le sol marécageux est gelé, la neige tient. C'est une chance ! Il faut l'utiliser. On installe un petit télésiège-école de 200 mètres de long ; on tire un câble électrique depuis Les Chavannes et ça tourne. Une semaine plus tard, on en installe un deuxième et la semaine suivante un troisième ; et trois appareils mis bout à bout totalisent une longueur d'environ 800 mètres. Mais il faut monter aux Chavannes. Heureusement la route depuis Les Folliets vient d'être construite l'été précédent, elle est empierrée mais pas

goudronnée. Qu'importe, il faut monter les skieurs. Il est fait appel à une entreprise de transport qui mettra en permanence 8 autocars. Ils tourneront sans arrêt de 8 heures à 16 heures, sauf quand ils seront en panne ! Car il y aura du dégât ; chaque jour, la route est de plus en plus défoncée. Le service de voirie colmate les brèches, mais il n'arrive pas à suivre, car l'après-midi c'est le dégel... Et puis, le peu de neige recouvrant la piste est vite « usé » par le nombre sans cesse croissant de skieurs. Il faut maintenir la piste en état, aller chercher la neige dans les clairières, ramasser celle qui est restée en bordure de la route nationale. Des camions la vident aux Chavannes et de là sur la piste. On a fait appel à la population. Chaque commerçant, chaque hôtelier, envoie un volontaire muni d'une pelle, d'une lessiveuse ou d'une poubelle : la neige peut être acheminée sur la piste et on tiendra comme ça jusqu'à la fin de l'hiver ! Il ne reste qu'un souvenir de cette épopée : la piste qui a gardé son nom.

A.M.

Les pérégrinations d'un

Quand Joseph Anthonioz vint au monde, le 14 mars 1899 à 23 h 30, il ne pouvait savoir qu'il aurait une vie bien mouvementée.

Il était le fils de Charles Célestin Anthonioz, de Moudon, à l'entrée du col des Gets, et de Marie Puthon, de Verdevant, sur la commune de Taninges, où sa naissance fut déclarée dès le lendemain.

Baptisé peu après en l'église du lieu, il reçut alors les prénoms de Joseph, par son oncle et parrain Pierre Joseph (1875-1939) sourd et muet, et Claudius, par sa marraine et grand-mère Claudine Coppel (1836-1916).

Il avait pour arrière-grands-parents Pierre Joseph Anthonioz (1782-1858) descendant de François Joseph (1728-1802), tous bien connus pour leur usine de rateaux sise sur Le Grand Cry, près de la chapelle, qui aurait été, selon la famille et ce que l'on disait à certaines veillées ou cérémonies, la première église du col.

Pour en revenir au nouveau-né, il faut également savoir qu'il avait, outre Pierre Joseph, plusieurs autres oncles et tante formant la famille :

- Marie-Françoise (1866-1936) qui épousa Emile Anthonioz-Blanc de La Combe et en eut 2 enfants : Jean (1892-1921) et Isaline (1893-1973) ;
- Sylvain (1868-1942), ex-professeur au collège d'Oriol (Drôme) et secrétaire des mairies de Belley et de Bourg après la séparation de l'Eglise et de l'Etat ;
- Pierre Joseph, déjà cité (1875-1939) ;
- Julien (1879-1956).

Après le décès de sa grand-mère, Claudine Coppel, son père, ayant quelque peu abusé de sa situation nouvelle de chef de famille, dut quitter Les Gets pour aller s'employer à Pont-du-Risse, près de Saint-Jeoire, avant de remonter à Chedde où il trouva à s'employer aux usines d'explosifs. La famille alla donc demeurer à La Côte-Saint-Denis où il existait une passerelle sur l'Arve descendant de la vallée de Chamonix.

C'est aux Plagnes (commune de Passy) que Joseph fut mis à l'école avec pour instituteur et institutrice le ménage Vigouroux, excellents enseignants, jusqu'au certificat d'études. Ensuite, il fut pris en main par un retraité de l'enseignement supérieur qui lui donna, au Fayet, des cours et leçons presque jusqu'à son engagement au 2^e Régiment d'Artillerie Coloniale à Cherbourg (Quartier Rochambeau) où il désira suivre les cours d'élève aspirant en plus de ses classes et corvées. Finalement, il abandonna cours et corvées et se porta volontaire pour le front. Il fut alors affecté au 341^e Régiment d'Artillerie Coloniale dans la région d'Arcis-sur-Aube, pour les exercices d'entraînement, puis envoyé au front. Il revint à l'arrière, avec les restes de son unité, pour être muté au 342^e d'Artillerie Lourde Coloniale.

Après de nouveaux exercices destinés à bien connaître les 155 cours Schneider ayant remplacé les 75, il fut renvoyé dans le secteur de Reims d'où il glissa petit à petit vers Saint-Michel où sa batterie se mit en position à la droite des Américains. Son unité se déplaça ensuite de plus en plus vers la droite en vue de la grande offensive en préparation du côté de Lunéville et Baccarat.

L'armistice signé, il se retrouva à Zeiskam, dans la région de Landau, en occupation. Il se porta alors volontaire pour les colonies et revint à Cherbourg mais, n'ayant pas l'âge requis, il repartit en occupation où il se porta à nouveau volontaire pour la Russie du Nord (Arkhangelsk) d'où tous les effectifs furent rapidement renvoyés en France. Finalement, ne pouvant partir aux colonies, il opta pour le Maroc et embarqua le 20 septembre 1919 sur le « s/s Figuiq » pour Casablanca où ses aventures continuèrent.

Car, alors qu'il se dirigeait avec les troupes débarquées vers son casernement, il croisa un trois ficelles qu'il crut reconnaître. Aussi, dès le len-

demain, revint-il rôder à l'endroit de la rencontre où se situaient les bureaux de la Place et de la Poste aux Armées. Par chance, il retrouva le capitaine Lafaurie qu'il avait déjà rencontré à La Roche-sur-Foron comme inspecteur des postes (à ce moment-là, Joseph Anthonioz était courrier convoyeur intérimaire sur Annemasse - Le Fayet, en remplacement du titulaire en congé de maladie ; il fit ensuite un remplacement sur Le Fayet - Chamonix - Vallorcine avant d'être mis sur la ligne de Modane peu avant la catastrophe du train de permissionnaires qui venait d'Italie et qui fit près de 800 morts).

Donc, après sa rencontre à Casablanca avec le payeur Lafaurie, ce dernier fit en sorte de récupérer pour le bureau central de la Poste aux Armées d'où, très peu après, sur décision de Rabat, il fut envoyé à Agadir remplacer le payeur-adjoint rentrant en France (la citadelle d'Agadir où étaient les bureaux du Trésor et Postes a été détruite en 1960 par un tremblement de terre qui fit de nombreuses victimes — le Joseph en fut navré. Il ne semble pas qu'elle ait été reconstruite depuis).

De retour à Casablanca, lorsqu'il fut relayé à Agadir par un autre payeur, il fut affecté à la réception des courriers de France, composés presque chaque fois de plus de 300 sacs que l'on débarquait en chalands (en barcasses, disait-on) pour être amenés à quai et chargés sur les arabas jusqu'au bureau central de la Poste aux Armées. Le tri commençait aussitôt pour sa répartition aux bureaux du bled chargés de la distribution. Mais, un jour, le courrier manqua de se perdre car un raz-de-marée avait à la fois gêné les mouvements des barcasses et le navire apporteur le « s/s Venezuela » qui fut drossé sur la côte et ne put être remis à flot. C'était un beau navire bien équipé.

Peu de temps après, il fut affecté au Service du Contentieux pour instruire les réclamations et autres questions posées à la Direction de la Poste aux Armées, avant que les services ne soient transférés à la Poste civile. Il demanda alors sa libération militaire sur place et l'obtint le 27 janvier 1922.

Il reprit aussitôt des cours de comptabilité et de droit des sociétés sur les conseils du chef comptable des Ets Bouvier et Alexandre où il travailla du 22 mai 1922 au 29 septembre 1923, date à laquelle il rentra en France par Marseille. Mais la situation n'y était guère brillante et il dut accepter un emploi de teneur de livres, ou plutôt d'employé aux écritures et de lapin de couloir, à défaut d'autres postes. C'est ainsi qu'il entra chez High Life Tailor où il travailla de 1923 à 1925, ce qui lui permit, entre autres, de renouveler sa garde-robe.

Ensuite, et toujours avec le désir de se perfectionner, il obtint un poste de comptable aux Forges et Ateliers de Meudon, puis de chef comptable de la société Les Maroquiniers Réunis jusqu'en 1928. Société dans laquelle il eut à vivre de nouvelles aventures près d'un président ambitieux qui avait réussi à ouvrir une assez grande quantité de succursales tant en province qu'à Paris.

Ce président, pour concurrencer Lancel, fut pris du désir d'acquérir et rénover la boutique d'angle boulevard des Italiens - passage des Panoramas. Mais cela demandait un effort financier qu'il ne pouvait satisfaire que par des emprunts. C'est alors, début 1926, qu'il fut mis en rapport avec Alexandre Stavisky (de célèbre mémoire) qui se fit fort de l'aider à satisfaire son ambition. Comme on peut le penser, c'est surtout les intérêts de Stavisky qui furent satisfaits et l'opération se termina très mal pour « Les Maroquiniers Réunis ».

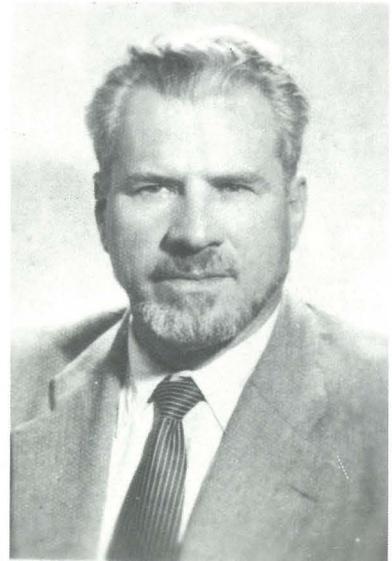
Cette affaire n'était pas encore terminée lorsqu'il fut engagé par la société Le Nickel pour aller en Nouvelle Calédonie réviser et réorganiser les services comptables des mines et usines et autres complications de divers ordres, de mai 1928 à janvier 1932, date à laquelle il rentra en France, au siège social de la société. Il y prit la direction de l'ensemble

enfant des Gets

des services comptables des usines du Havre, de Duffel-les-Anvers et d'Iserlohn, en Westphalie, qui lui créèrent de grands soucis pendant l'occupation et même après la Libération.

En 1951, ayant eu des différends avec le président de la société, il démissionna de son poste de directeur administratif et financier et se mit à la disposition de la Française d'Entreprises, société dans laquelle, tout en dirigeant les services administratifs et financiers de 1951 à 1960, il ne cessa d'aller d'un continent à un autre pour contrôler les marchés de travaux publics, de bâtiments, de grands barrages hydrauliques, de pistes d'envol, de chemins de fer, etc., dispersés dans l'Océan Indien, au Kenya, en Turquie, au Liban, en Syrie et aussi à la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Colombie, l'Equateur... Ces déplacements se firent souvent avec de grandes émotions de navigation aérienne ou autres, telles que les détournements d'avion en raison des conditions atmosphériques, atterrissages difficiles, amerrissages, etc.

Malgré tous les pays étonnants ou célèbres, à juste titre, pour la douceur de leur vie et la beauté de leurs paysages, qu'il a été amené à visiter durant sa vie professionnelle, Joseph Anthonioz est resté et restera toujours attaché à sa Savoie natale, bien que son état de santé ne lui permette plus d'y séjourner.



M. Joseph ANTHONIOZ, en 1952.

Où est-il le temps où il fréquentait l'aérodrome de Passy où il avait pour ami le chef pilote dit Lalouette qui l'autorisait à monter dans des avions qui n'arrivaient jamais à quitter le sol même au cours de grands meetings. A la même époque, Géo Chavez survolait les Alpes et se tuait à son atterrissage à Domodossola, presque en face de Brigue d'où il s'était envolé.

Accompagnateurs en montagne

« Depuis deux ans maintenant les accompagnateurs en moyenne montagne regroupés dans l'association « Les Chamochires » font découvrir la montagne aux estivants. Durant l'intersaison, ils ont offert des sorties aux Gêtois pour se faire connaître. Nous voici au cours de l'une d'elles avec des enfants du Ski-Club sur les pentes de Bostan ».

Christophe MUGNIER.
« Les Chamochires ».



Activités du Tennis-Club



L'équipe vainqueur du tournoi des Portes du Soleil.

Faire ce qu'on peut, c'est trop peu.

Il faut faire davantage.

Il faut faire beaucoup plus.

Beaucoup plus que ce qu'on peut.

Pour essayer de faire assez.

Il faut faire davantage chaque jour.

Tous les jours.

R. FOLLEREAU.



L'abbé Jean-Marie DELAVAY du Chot.

L'abbé Jean-Marie Delavay du Chot

Originaire des Gets (Haute-Savoie) où il naquit le 28 décembre 1834, il fut élève du petit séminaire Saint-François-de-Sales, à Mélan, et reçut l'ordination sacerdotale le 22 décembre 1860. Il fut nommé vicaire à Serraval deux jours après, à Saint-Nicolas-la-Chapelle le 4 février 1862, à Allonzier-la-Caille le 27 novembre 1864.

Entré au séminaire des M.E., le 19 novembre 1866, il partit le 15 juillet 1867 pour la mission du Kouang-tong et Kouang-si. Il dirigea plusieurs districts, en particulier ceux de Loui-tcheou et de La-Fou, où il s'occupa activement du rachat des femmes annamites enlevées par les pirates et vendues sur les frontières du Kouang-tong. Les lettres qu'il écrivit à ce sujet émurent la charité des catholiques et lui procurèrent des aumônes.

En 1881, il passa dans la mission du Yun-nan. Il fut envoyé dans le district de Houang-kia-pin et s'y dévoua particulièrement au cours d'une épidémie de peste bubonique. En assistant les malades, il fut atteint du fléau, mais il en guérit. Il mourut à Yun-nan-fou, le 31 décembre 1895.

C'était un botaniste distingué ; il envoya au Muséum de Paris et à d'autres établissements scientifiques un grand nombre de plantes inconnues en Europe, ce qui lui valut en 1886 d'être nommé officier d'instruction publique. Pendant son séjour au Yun-nan seulement, il explora un territoire d'environ 300 kilomètres carrés. Le nombre des espèces de plantes envoyées par lui dépassa 3.200. Sur ce chiffre, 1.000 n'avaient pas encore été signalées en Chine ; ce fut certainement l'herbier chinois le plus important expédié en Europe. Un savant de quelque renom, M. Franchet, avait entrepris d'en publier la description sous le titre *Plantae Delavayanae* ; malheureusement, il fut enlevé par la mort après l'apparition du second fascicule.



L'abbé Joseph DELAVAY, frère de Jean-Marie, né le 18 octobre 1836.

Nous relevons dans la revue « L'Ami des Jardins et de la Maison », l'article suivant concernant notre compatriote, l'Abbé Jean-Marie Delavay.

Les pivoines de Chine de l'abbé DELAVAY

Mai et juin sont les mois où triomphent les pivoines. Leurs opulentes fleurs, portées par une haute tige qui jaillit d'un beau feuillage lobé et découpé, confèrent à nos jardins un aspect de plénitude et de perfection qui marque l'apogée du printemps. Parmi elles se distinguent les pivoines en arbre qui forment de somptueux buissons très appréciés des amateurs. Leurs trois espèces sont venues de Chine, deux d'entre elles grâce à un courageux missionnaire français qui mourut à la tâche dans ce lointain pays. Leur histoire mérite d'être contée.

Une passion d'origine divine

En 1797, André Thouin, jardinier en chef, sème au Jardin des Plantes de Paris les premières graines de pivoines de Chine. Elles lui ont été envoyées d'Angleterre par Sir Joseph Banks qui, dans les célèbres jardins de Kew, acclimata des plantes rares. Sir Joseph a reçu de Canton, en 1789, une pivoine à fleurs doubles, aux pétales rose pâle à leur extrémité, mais teintés de pourpre à partir du milieu. On la nommera pivoine Moutan, d'après le nom — en chinois « Muh-tang » — des collines situées dans la province du Ho-nan en Chine centrale, d'où elle tire son origine. Ces pivoines étaient cultivées et sélectionnées depuis les temps les plus anciens ; elles faisaient même l'objet d'un véritable culte. La pivoine que l'on appelle en chinois « sho-yo », la Belle, symbolisait la féminité épanouie. De crainte que le soleil ne fane trop vite ses fleurs, on les abritait sous un élégant petit dais de bambou. Cet usage est d'ailleurs maintenu de nos jours au Japon.

Les missionnaires botanistes

Dès le VIII^e siècle, sous la dynastie des Tang, la collection impériale de pivoines faisait l'objet d'une telle vénération que l'empereur Hiuan Tsong s'était fait construire tout spécialement un pavillon de bois odorant afin de les contempler à son aise. Des régions entières étaient consacrées à la culture des pivoines, considérées comme une passion d'origine divine.

Les pivoines Moutan introduites en Europe étaient donc fort éloignées du type sauvage. C'est ce type que recherchèrent les botanistes lorsqu'ils commencèrent à parcourir la Chine dès le milieu du XIX^e siècle. Au premier rang de ceux-ci se trouvaient les missionnaires français, et parmi les plus actifs, le Père Jean-Marie Delavay, des missions étrangères. Né aux Gets en Haute-Savoie en 1834, il avait été envoyé en 1868 dans le Kouang-tong au sud de la Chine.

Depuis toujours, Delavay s'était senti une vocation de naturaliste que la richesse et la nouveauté de la flore qu'il avait sous les yeux fortifièrent. Aussitôt, il se mit à récolter ces espèces inconnues que, par modestie, il remettait au botaniste voyageur anglais H.-F. Hance. Le Père

Armand David, missionnaire en Chine et naturaliste chargé de mission par le gouvernement français, s'en émut : les découvertes faites par Delavay auraient dû revenir à la France. Il fut donc décidé qu'il expédierait désormais toutes les plantes nouvelles qu'il pourrait rassembler au Muséum de Paris. C'était pour une autre région que repartait, en 1881, Delavay : le Yun-nan occidental, pays de hautes montagnes prolongeant à l'Est l'Himalaya. Alors que les vallées ouvertes au midi abritent une luxuriante végétation tropicale, on y rencontre sur les sommets une magnifique flore alpestre que le Père Delavay, qui avait passé son enfance en Haute-Savoie, reconnut aussitôt. Seulement, si l'on y retrouve les mêmes genres, ceux-ci y sont représentés par un nombre d'espèces dix ou même vingt fois plus considérable. Pour ne citer qu'un exemple, alors que dans les Alpes on ne trouve que deux espèces de rhododendron, elles sont plus de cent au Yun-nan.

3.000 espèces inconnues

Le Père Delavay multiplie ses expéditions en toute saison. Plus de soixante fois, il entreprend l'ascension du Heechanmen, le Mont-Blanc du Yun-nan qu'il appelle familièrement son jardin, mais quel jardin ! Il y règne un froid terrible, des ouragans continuels et si violents qu'on ne peut avancer que courbé en deux.

Les collections que reçoit le Muséum émerveillent les botanistes. En quelques années, Delavay y fait parvenir le nombre talentueux de 200.000 spécimens. Plus de 3.000 espèces sont totalement inconnues : parmi elles, des rhododendrons et des clématites, des gentianes et des primè-vères, mais aussi un sapin et un magnolia. La flore chinoise, d'un coup, s'en trouve complètement renouvelée.

En 1884, l'abbé Delavay découvre, à 3.500 m, près du glacier du Lidiang, bien abritée derrière un grand rocher, une pivoine épanouie. Ses fleurs, aux larges pétales rouge cramoisi, s'ouvrent sur un cœur formé d'innombrables étamines d'or. C'était la première pivoine sauvage trouvée sur le territoire chinois, cent ans après l'introduction des pivoines Moutan. En juste hommage, on la baptisa *Poenia Delavayi*.

Jusqu'à l'épuisement

Jean-Marie Delavay n'en négligeait pas pour autant ses devoirs de prêtre. C'est ainsi qu'au chevet des malades, il se trouva gravement atteint par l'épidémie de peste bubonique qui ravagea le Yun-nan en 1886. On dut l'obliger à aller se faire soigner en Europe. Bien que paralysé du bras gauche, il supplia qu'on le laisse retourner à la mission. Il ne pouvait plus vivre, disait-il, hors de Chine. Malgré sa santé qui ne cessait de se délabrer, il parcourut encore les forêts et les pentes de montagne afin de compléter ses collections. Et, en 1892, il mit la main sur une nouvelle pivoine sauvage. Les fleurs de celle-ci, d'un somptueux jaune d'or, se détachaient sur un beau feuillage sombre.

C'est à partir de cette espèce, *Poenia lutea*, que Victor Lemoine, le grand horticulteur de Nancy, créa, par croisement avec la pivoine Moutan, les splendides hybrides (*Poenia X Lemoinei*) qui commencèrent à se répandre dans nos jardins en 1909 et qui, aujourd'hui encore, en sont une des plus belles parures. Trois ans après cette découverte, l'abbé Delavay mourait d'épuisement à Yun-nan-fou, le 31 décembre 1895.

Jacques BROSE.

ECOLE PRIVÉE

ANNÉE SCOLAIRE
1983



Δ
Directrice :
Mme Christiane Paris



Δ
Institutrice :
Mme Sophie Berra



Institutrice :
Mme Marie-Cécile Paris

Naissance

C'était...

à... Orly !

C'était un enfant chien, un enfant de poubelle, un petit presque rien, un mauvais coup du ciel. Il était né là-bas, loin, dans des pays vieux, enfin... presque à deux pas pour un cœur de sept lieues. Moi, je me suis battu pour avoir ce mendiant, j'ai signé des papiers pour qu'il porte mon nom ; le voilà qui arrive tout tordu, tout tremblant. C'est un enfant qui naît du ventre d'un avion, et les vitres d'Orly se sont faites brouillard. Je pleure pour un p'tit que je connais pas. Qu'importe sa couleur, qu'importe son histoire, moi, je m'habituerai à son prénom bizarre. Dans quelques mètres à peine il sera dans mes bras, ne pas lui dire je t'aime, il ne comprendrait pas, simplement lui sourire, le prendre par la main, juste lui demander : "tu n'as pas un peu faim ?"... Ça y est, il est blotti là contre mon épaule et mes mains le caressent, et son cœur cabriole, il renverse sa tête pour me regarder mieux, dans ses yeux c'est la fête, je sais qu'il est heureux. Il y a des enfants chiens dans ce monde poubelle, des petits riens, des mauvais coup du ciel qui n'attendent que toi, qui n'attendent que Nous pour embrasser la vie et se prendre à nos cœurs.

Patrick SÉBASTIEN (dédié à M. Frédéric DARD)

